HÉRITAGE

Société de généalogie du Grand Trois-Rivières

Volume 41, numéro 4, Hiver 2019

Dans ce numéro :

Écho d'ici et d'ailleurs

Les épidémies en Nouvelle-France
La Coutume de Paris

Le temps des foins

Suggestions de lecture

Dossier
Saint-Narcisse, la patrie des Cossette

Les Amis de la Société

Le Conseil d'administration de la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières tient à remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué financièrement à la campagne 2019 des Amis de la Société. Leurs noms seront affichés dans le cadre que l'on retrouve dans nos locaux ainsi que sur notre site Internet.

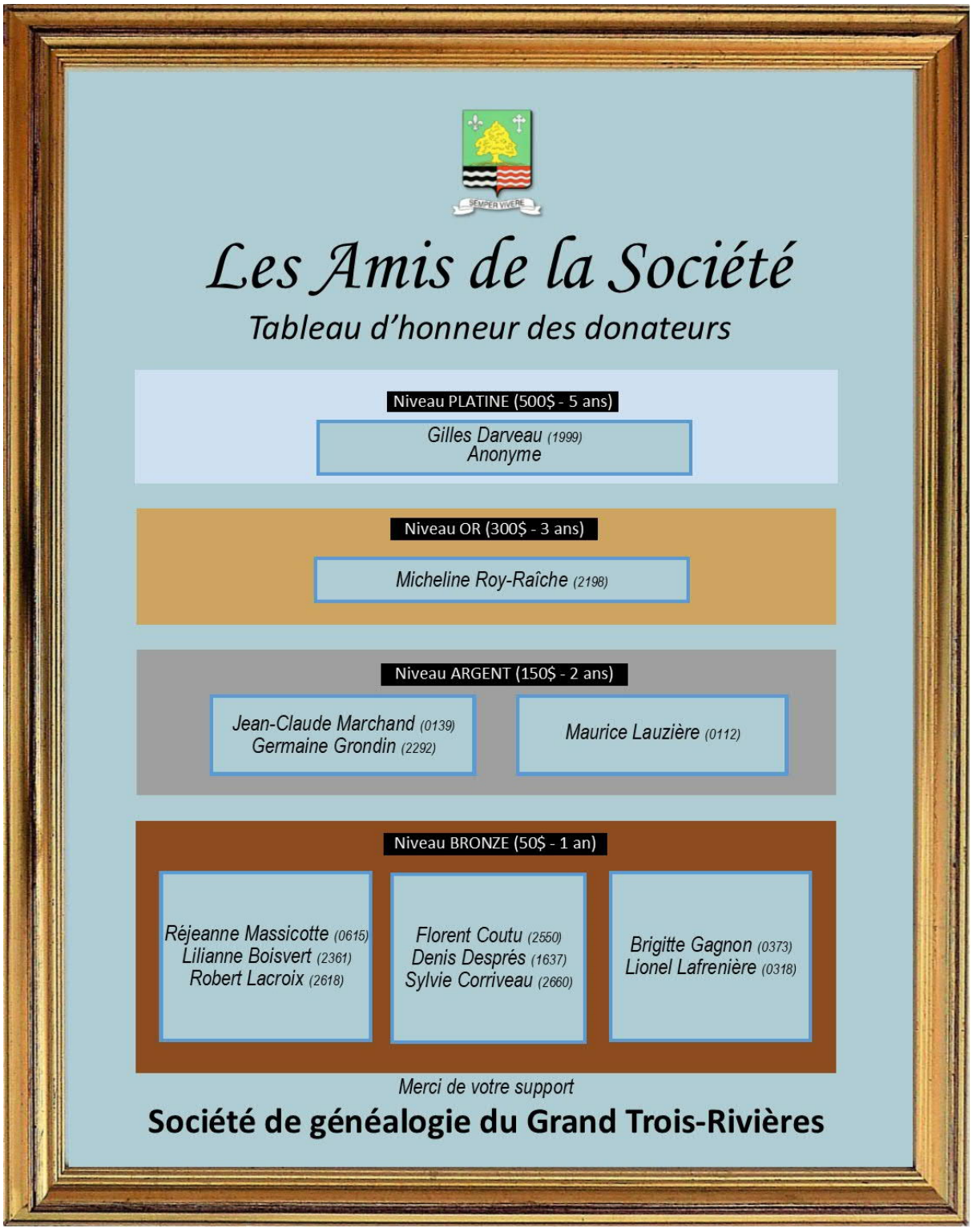

Comité de la revue *Héritage* :

Directrice :
Marie-Andrée Brière

Courriel de la revue *Héritage* :
heritage@sggtr.com

Mise en pages :
Claude Belzile

Pré correction :
Andrée Delisle

Correction d'épreuves :
Roger Alarie
Yvon Asselin
Mireille Boucher
Marie-Andrée Brière
Yves Lirette
Serge Robert
Fernande Rousseau

Expédition :
Roger Alarie
Mireille Boucher
Jacques Lafrance
Serge Robert
Fernande Rousseau

Commanditaires :
Roger Alarie
Dessaulles Beaudry

Collaborateurs pour ce numéro :
Robert Auger
Dessaulles Beaudry
Marie-Andrée Brière
Marcel Dupont
Pierre Ferron
Louise Lamy
René Paquin
Guy Parent
Diane Thibault

Conception de la couverture :
Marie-Andrée Brière

Courriel de la société :
info@sggtr.com

Impression :
Revue : *Michel Laurin*
Couverture : *Pixel Communication Graphique*

Webmestre :
Jean-Claude Deguise
Robert Auger

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0709 3365
Bibliothèque nationale du Canada

LE MOT DE LA DIRECTRICE

par Marie-Andrée Brière, Ph. D.(2081)

Novembre aura été, cette année, plus qu'un mois sombre et pluvieux. Il aura été le point culminant de la clôture du 40e anniversaire de fondation de notre société en éditant la troisième monographie de la série Héritage-Théma, « *Du grain à la farine. Les moulins de la Mauricie, 1634-1850* ».

Lancé au Monastère des Ursulines de Trois-Rivières en présence des auteurs, de distingués invités et des membres de notre société, cet ouvrage exclusif s'est concrétisé grâce au travail acharné d'auteurs bénévoles ayant embrassé ce sujet inédit, s'y consacrant pendant de longs mois de recherche et d'écriture. Si chacun des membres de notre société a aujourd'hui entre les mains cet ouvrage, c'est grâce à la collaboration généreuse de toute une équipe bénévole et de généreux donateurs qui ont accepté de soutenir cette démarche de recherche et d'écriture, en permettant ainsi la réalisation.

J'exprime ici mes plus sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont collaboré à ce projet ambitieux et en ont permis la publication.

La réalisation d'un tel ouvrage cache souvent des revers malheureux et ce fut le cas lors de la mise en œuvre de ce troisième Théma. Nous avons perdu une auteure dédiée, enthousiaste, curieuse, généreuse… nous avons perdu Micheline Roy-Raîche à qui je veux rendre ici un vibrant hommage.

Illustration 1 : Vieux moulin à vent de Trois-Rivières, 1974, Aquarelle du Frère Gédéon Désilet
Collection de feue Micheline Roy-Raîche

Dès l'annonce de la thématique du projet, Micheline m'a contactée me faisant part de son enthousiasme et de sa volonté d'y participer. Elle s'est mise à la tâche et rapidement, elle me communiquait les sujets sur lesquels elle souhaitait travailler. J'ai reçu des textes, des photographies de moulin, etc. Micheline était une source intarissable d'informations et son enthousiasme était contagieux.

Et un matin, elle n'était plus là. Deux jours avant son décès, elle me faisait parvenir une grande partie de son travail, me disant joyeusement que le reste viendrait quelques jours plus tard… En fin de journée, je recevais la photographie d'une peinture lui appartenant, représentant le vieux moulin de Trois-Rivières, réalisée par le Frère Gédéon Désilets. C'est cette œuvre qui orne la couverture de notre troisième monographie. Sa présence résonne encore parmi nous à travers ses textes sur les moulins et à travers cette peinture qu'elle aimait tant.

Les projets de l'envergure de Théma demandent beaucoup d'investissement de la part des auteurs. La vie est fragile, nous le savons tous, alors, à l'instar de Micheline Roy-Raîche, participons pendant que nous le pouvons. Ne remettons pas à demain notre engagement, demain ne nous appartient pas.

En cette fin d'année 2019, je vous souhaite le meilleur et surtout, je vous souhaite une bonne lecture de ce troisième Théma. Puissiez-vous entendre ici les ailes des moulins battre le vent, et là, entendre l'eau de la rivière qui actionne la roue.

Les moulins se sont tus, mais à travers les pages de cet ouvrage que nous vous avons remis, ils vous racontent leur histoire. À vous de les découvrir et qui sait, de les entendre à nouveau.

Bonne lecture et bonne année à chacun d'entre vous!

La revue *Héritage* est publiée trimestriellement par la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières, fondée en 1978. La direction de *Héritage* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction ou adaptation d'articles ou partie d'articles, parus dans *Héritage,* est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de la direction de la revue *Héritage*. La direction se réserve le droit d'adapter les textes pour les publications.

SOMMAIRE

Héritage / Volume 41, numéro 4

LA COUTUME DE PARIS, p. 31

Il est très intéressant de se faire expliquer par l'auteur, Diane Thibault, l'origine de la justice civile relative aux droits de la femme, en Nouvelle-France. Son gouvernement avait adopté dès 1664 la Coutume de Paris, soit un recueil des lois civiles de la prévôté de Paris. Une loi y stipulait: *« Une fois mariée, la femme demeure inapte juridiquement et doit s'en remettre à son mari pour la gestion de leurs biens. Les seules femmes qui détiennent une autonomie juridique sont les femmes adultes non mariées, qu'elles soient veuves ou célibataires »*.

Aujourd'hui, aucun n'oserait proposer une telle loi, dans notre démocratie. Il demeure que ce n'est qu'en 1964, soit 300 ans plus tard, qu'elle fut abolie au Québec.

3 Le mot de la directrice

5 Le mot du conseil d'administration

GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE

À la découverte de nos aïeules formidables

19 Marie-Renée Michel dit Michaud, « miraculée » du massacre de Lachine

Dossier

25 Saint-Narcisse : le royaume des Cossette

Détour dans l'histoire

18 Le temps des foins (1935-1944)

30 Des épidémies mortelles en Nouvelle-France

31 La Coutume de Paris

33 Les cordonniers d'hier à aujourd'hui

36 Des familles nombreuses aux nombreux descendants : ce que révèle une étude sur la Nouvelle-France

ACTUALITÉS

7 Échos d'ici et d'ailleurs

8 Suggestions de lecture

SOUTIEN GÉNÉALOGIQUE

37 Framaservices, la boîte à outils des chercheurs d'ancêtres

38 Plus d'informations sur l'hitoire des métiers anciens

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

2 Tableau des amis

9 Votre société en bref

- Nouveaux membres
- Formulaire d'adhésion
- Bibliothèque en ligne
- Nouvelles de la bibliothèque
- In Memoriam

11 Nouvelles de votre société

- Concertation et transitions
- Base de données des membres

13 Le lancement de Théma III—Partager le passé avec le futur

14 Le retour de Virgil Benoit et du « US Canada history tour »

16 De la visite du Midwest en octobre 2019

17 Lancement de Théma III—Couverture média

39 Brunch annuel 2020

LES TROIS MONOGRAPHIES DE LA SGGTR

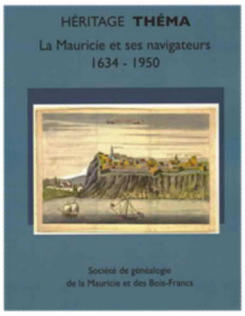

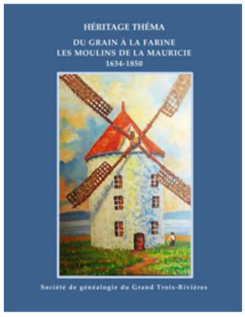

EN PAGE COUVERTURE: ***Reproduction photographique d'un dessin représentant Louis Cossette, né vers 1780. Louis Cossette a fondé la paroisse de Saint-Narcisse en juin 1803. Il est décédé en 1876. Archives du Séminaire de Trois-Rivières, ASTR-FN-0754-02-066***

À L'ENDOS : ***Photographie représentant les fêtes du centenaire de l'arrivée du premier colon, Louis Cossette, à Saint-Narcisse en 1903. Parue dans le journal Le Trifluvien de juillet 1903. Photographe J. S. Ferland. Archives du Séminaire de Trois-Rivières***

Les coordonnées de la Société

100, rue de la Mairie
Trois-Rivières, Qc
G8W 1S1
819-376-2691
Courriel: info@sggtr.com
Site WEB : www.sggtr.com

Conseil d'administration 2018-2019

Président : Michel Boutin (2388)
courriel : president@sggtr.com
Vice-présidente : Diane Thibault (2742)
courriel : vice.president@sggtr.com
Secrétaire : Diane Trudeau (2621)
courriel : secretaire@sggtr.com
Trésorier : Guy Boutin (2373)
courriel : tresorier@sggtr.com

Administrateurs :
Robert Auger (2802)
Louise Lamy (2329)
Claude Belzile (2613)

Registraire : Réjean Rathier (1110)
courriel : registraire@sggtr.com

Membres gouverneurs (ex-présidents)

Lucien Florent (1)	*1978-1980*
Louis Girard (46)	*1980-1983*
Jonathan Lemire (119)	*1983-1985*
Léo Therrien (3)	*1985-1986*
Conrad Blanchette (124)	*1986-1988*
Jean-Paul Boisvert (354)	*1988-1990*
Gaston Blanchet (412)	*1990-1993*
Françoise V. St-Louis (268)	*1993-1996*
Louise Pelland Trudel (755)	*1996-1999*
Jean-Marc Boivin (1485)	*1999-2001*
Roland Gauthier (1539)	*2001-2005*
Roger Alarie (1934)	*2005-2008*
Dessaulles Beaudry (1594)	*2008-2011*
Normand Houde (2114)	*2011-2015*

La cotisation

La cotisation des membres à la Société couvre la période de janvier à décembre de chaque année.

Canada :

Membre régulier :	*35 $*
Membre associé :	*30 $*
Membre étudiant :	*25 $*

Autres pays :

Membre régulier :	*50 $ US*
Membre associé :	*35 $ US*

Accès aux locaux
Horaire régulier

Mardi 9 h 30 à 16 h 15
Mercredi 13 h 00 à 21 h 00
Jeudi 9 h 30 à 16 h 15
Samedi 13 h 00 à 17 h 00

Du 2 sept. au 14 déc. 2019
et du 7 janv. au 23 juin 2020

FERMÉ les jours fériés et lorsque les écoles sont fermées en raison de tempêtes.

LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION NOUVELLES ORIENTATIONS

Nous avons le plaisir de vous annoncer de nouveaux administrateurs au sein du conseil. Mme Louise Lamy, responsable de la bibliothèque, accepte un poste d'un an. M. Robert Auger occupe un poste de deux ans. Ses compétences sont en gestion de projets et en informatique. M. Claude Belzile, responsable de la mise en page de la revue Héritage, occupe aussi un poste de deux ans. M. Michel Boutin poursuit la présidence. Mme Diane Thibault assure la vice-présidence et est également responsable des ateliers et conférences. M. Guy Boutin, trésorier, est soucieux d'assurer une transition. Un bénévole qui a déjà utilisé SAGE 50 serait grandement apprécié. Mme Diane Trudeau, poursuit au poste de secrétariat et assume depuis peu, la représentation à l'assemblée générale du Groupe BMS2000. Le poste de secrétaire du CA cherche une personne ayant les compétences pour supporter quelques tâches à ce poste.

Cette nouvelle orientation vise à alléger les transitions et la fluidité du fonctionnement.

Illustration 1. De gauche à droite : Claude Belzile, Diane Trudeau, Louise Lamy, Diane Thibault, Robert Auger, Michel Boutin. Guy Boutin est absent de la photo. Photo Claude Belzile

Ensemble nous nous complétons dans nos compétences ce qui nous permet déjà de bien progresser dans la réalisation des projets annoncés.

Nous avons déjà eu une rencontre le 24 octobre dernier pour décortiquer et uniformiser notre compréhension des rapports financiers. De nouveaux outils sont en place pour faciliter la distribution dans les postes de revenus et dépenses.

Les deux vérificatrices, Mme Nicole Seguin et Mme Réjeanne Massicotte ont généreusement accepté de faire une vérification mensuelle.

Le conseil d'administration de la société de généalogie du Grand Trois-Rivières a tenu une journée de concertation le 2 novembre dernier avec les responsables des différents comités qui assurent le bon fonctionnement de la société. Cette rencontre a permis de mettre en commun le travail de chacun et d'apporter de nouvelles suggestions afin d'améliorer le fonctionnement dans les différents secteurs. Pour en savoir plus dans les différents aspects de notre fonctionnement, consultez la section *Votre société en bref*.

À la présidence, Michel Boutin partage ses responsabilités. Avec l'apport des compétences de chacun, le fonctionnement de la société prend un virage intéressant dont nous pouvons être fiers.

Maintenant, il nous faut relever le défi d'une communication fluide et faire avancer la barque en transmettant notre savoir à des rameurs pleins de compétences et d'énergie.

Le conseil d'administration.

La Société de généalogie du Grand Trois-Rivières est une corporation sans but lucratif. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres et des familles, la diffusion des connaissances généalogiques par des ateliers et la publication des travaux de recherche.

Nos commanditaires sont importants pour nous,
qu'ils soient ici remerciés

Plus qu'une librairie

- événements
- conférences
- livraison à domicile
- achats en ligne
- concours

Suivez-nous sur Facebook

LIBRAIRIE POIRIER

819-379-8980
1374, des Récollets
Trois-Rivières
www.librairiepoirier.ca
www.poirier.leslibraires.ca

Pierre Duhamel
Notaire et conseiller juridique

Membre 2069

55A, rue Fusey
Trois-Rivières, Qc
G8T 2T8

Tél. 819.378.3386
Fax 819.378.4637
pduhamel@notarius.net

Visite à domicile possible

Sonia LEBEL
Députée de Champlain
Ministre de la Justice
Ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne
ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

Simon ALLAIRE
Député de Maskinongé
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE

BEAULIEU DESSUREAULT | GROUPE CONSEIL

francois.dessureault@bnc.ca 819 372-3484

ÉCHOS D'ICI ET D'AILLEURS

Par Marie-Andrée Brière, Ph. D. (2081)

- La **Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles** a entrepris la numérisation du journal *Le Courrier*. Ce travail de préservation prendra du temps, mais il en vaut la peine. À consulter : *www.shgtp.org/.*
- Les **Archives de la ville de Montréal** sont maintenant logées dans le quartier Rosemont, le temps que les rénovations du sous-sol de l'hôtel de Ville dans lequel elles étaient logées soient terminées, vers 2022. À consulter sur : *archivesdemontreal.com.*

Illustration 1. Le duel entre le pirate Barbe-Noire et le lieutenant Maynard à Ocracoke. Jean-Léon Gérome Ferris, vers 1900. Gallica

- Si **l'histoire de la piraterie** vous intéresse, vous pouvez maintenant consulter les quelque 1 600 pages mises à votre disposition par Alain Decayeux. Fort bien documenté, le site présente également 6 500 images sur ce thème. À consulter sur *www.pirates-corsaires.com/liste-des-pirates*.
- **Seine-Saint-Denis**. Un nouveau portail à vocation généalogique portant sur l'Histoire des familles et des populations a été créé par les Archives départementales de Seine–Saint-Denis. On y retrouve l'état civil et les registres paroissiaux depuis 1523, des recensements, des listes électorales, etc. À visiter sur *https://archives.seinesaintdenis.fr/Archives-en-ligne/p220/Le-portail-de-l-Histoire-des-familles-et-des-populations*.
- **Un site intéressant à consulter**. Il peut être difficile de trouver des images numériques de divers registres religieux canadiens. Le site **Finding your Canadian History**, offre, gratuitement, la consultation en ligne de centaines de microfilms permettant de poursuivre vos recherches généalogiques, quelle que soit la religion de votre ancêtre. Consultez ce site, il est riche et mérite d'être exploré : *https://findingyourcanadianstory.blogspot.com/2019/05/52-ancestors-week-17-parish-registers.html?m=1&fbclid=IwAR3riobVqoXmU83k9_g7ahco_9q-N0XeZeDW6NDlN7lqp2bYhGAwooc1y7g*.
- BAnQ, le président-directeur général de la BAnQ souhaite que la vérificatrice générale intègre à son mandat le patrimoine immatériel du Québec, soit les livres, périodiques, musique et créations documentaires. Dans le contexte numérique, la production n'est plus assujettie au dépôt légal, ce qui constitue une perte des traces de ces productions. À consulter sur : www.banq.qc.ca/
- **Les archives de la Société des Nations (SDN)** sont en cours de numérisation et sont mises progressivement en ligne dans une bibliothèque numérique. C'est plus de 15 millions de pages qui sont ainsi à consulter. À vous d'y faire une visite! Deux sites nous en parlent : *https://lontad-project.unog.ch/* et *https://www.archimag.com/archives-patrimoine/2019/07/29/archives-soci%C3%A9t%C3%A9-nations-accessibles-biblioth%C3%A8que-num%C3%A9rique.*
- **Québec** Généalogie nous informe qu'en juin dernier, tous les mariages catholiques du Québec de l'année 1918 ont été ajoutés au LAFRANCE. Cependant, le lien vers l'image du document paroissial n'était pas encore disponible dans les fiches d'acte. Cette mise à jour remédie à cette situation, vous permettant de visionner l'acte original en cliquant sur le lien au coin supérieur droit de la fiche d'acte. À consulter sur *genealogiequebec.com.*
- **L'Institut** Drouin nous informe de la mise en ligne de 23 nouveaux journaux anciens numérisés et qui sont dorénavant disponibles sur *GenealogieQuebec.com*!
- **La BAnQ** nous annonce l'acquisition de huit documents d'archives de l'époque de la Nouvelle-France. Ceux-ci s'ajoutent aux « *1 600 000* pages *constituant l'ensemble documentaire le plus important en Amérique du Nord touchant le Premier Empire colonial français* », a indiqué Jean-Louis Roy, président-directeur général de BAnQ.

CHRONIQUE

Suggestions de lecture

Par Marie-Andrée Brière, Ph. D. (2081)

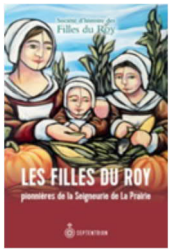

Les Filles du Roy pionnières de la Seigneurie de La Prairie, 576 pages. Par la Société d'histoire des Filles du Roy. Publié aux éditions du Septentrion, 2019. Disponible en format papier au coût de 39,95 $ et en format numérique au coût de 29,99 $.

Qui sont ces jeunes femmes majoritairement pauvres et orphelines qui, entre 1663 et 1673, ont quitté la France pour venir se faire une vie dans cette lointaine Nouvelle-France? Parmi ces femmes, dix-huit ont osé remonter le fleuve jusqu'à La Prairie pour venir s'y établir. Elles ont fondé leur famille sur ce grand territoire. Arrivées pour la plupart à la fin du seul programme mis en place par la France pour peupler le Canada, les Filles du Roy, un essai qui dévoile leur vie en ce pays. Un ouvrage bien documenté qui saura intéresser tous les généalogistes et historiens. À lire.

Le site archéologique du palais de l'intendant à Québec, 186 pages. Par Camille Lapointe, Allison Bain et Réginald Auger. Publié aux éditions du Septentrion, 2019. Disponible en format papier au coût de 34,95 $ et en format numérique au coût de 25,99 $.

L'îlot des Palais est un site archéologique complexe qui a connu de nombreuses occupations contemporaines et successives. Il est considéré comme un haut lieu de l'histoire de la Nouvelle-France, plus particulièrement à cause de la présence des vestiges de la brasserie de l'intendant Jean Talon et du palais de l'intendant. Ce site a fait l'objet de nombreux chantiers de fouilles entre 1982 et 2016 et c'est ce que met en valeur cet ouvrage fort bien illustré et documenté. À travers les vestiges, les objets, les restes d'animaux et les végétaux trouvés sur le site, c'est tout un pan de notre histoire qui nous est accessible. Un ouvrage d'intérêt pour mieux connaître les débuts de notre territoire. À lire.

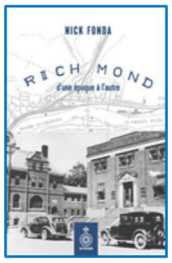

Richmond d'une époque à l'autre, 234 pages. Par Nick Fonda, traduction de Mireille Chamberland. Publié aux éditions du Septentrion, 2019. Disponible en format papier au coût de 27,95 $ et en format numérique au coût de 20,99 $.

Ce livre dresse le portrait d'une ville en perte de vitesse, décroissant lentement. C'est l'histoire des gens et des événements qui ont contribué à créer cette région et ce qu'elle est aujourd'hui. Les difficultés rencontrées par les premiers colons, les raisons pour lesquelles Richmond est devenu un centre important à l'âge de la vapeur, etc. C'est une mosaïque qui raconte les histoires et les légendes de ce coin des Cantons-de-l'Est. À lire.

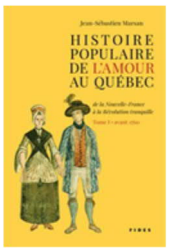

Histoire populaire de l'amour au Québec – Tome 1. Avant 1760, 224 pages. Par Jean-Sébastien Marsan. Publié aux éditions Fides, 2019. Disponible en format papier au coût de 29,95 $ et en format numérique au coût de 20,99 $.

Nous avons souvent entendu parler des Filles du Roi, des coureurs des bois et de leurs alliances amoureuses avec des Amérindiennes. Mais que dire des « bons soirs » pour les fréquentations? Des mariages à la « gaumine », des « sommations respectueuses », ou encore des mariages remarquables, lorsque les frères épousaient les sœurs d'une autre famille? Cet ouvrage de vulgarisation nous ouvre l'album des familles du Québec ancien, nous permettant une incursion dans leur vie privée. À lire.

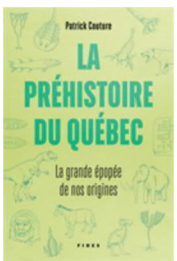

La préhistoire du Québec. La grande épopée de nos origines, 400 pages. Par Patrick Couture. Publié aux éditions Fides, 2019. Disponible en format papier au coût de 32,95 $ et en format numérique au coût de 23,99 $.

Notre Québec n'a pas commencé avec l'arrivée des premiers colons ou encore celle de Jacques Cartier. C'est un territoire vieux de plusieurs milliards d'années. Tout comme les colons français qui vinrent s'y établir… Ils étaient issus d'une civilisation s'étendant sur de nombreux siècles. Ici, les peuples nomades, les Amérindiens, nous ont précédés, et en Europe, des tribus ancestrales façonnèrent également le territoire. Ce livre, c'est un récit passionnant qui nous ouvre les portes des origines lointaines du Québec, de nous Québécois. À lire pour mieux se connaître soi-même!

VOTRE SOCIÉTÉ EN BREF

À NOS NOUVEAUX MEMBRES

Richard Lemire; Diane Légaré; Jean Panneton; Francise Trempe; Jacques Fournier; Jacques Diamond; Robert Auger; Christiane Pratte; Louise Légaré; Diane Cousineau; Johanne Charest; Claire Brouillette; Marie-Josée Lemay; Louise Tousignant; Louise Blanchard; Louise Ouellette; Diane Dion; Patrick Auger; Ferdinande Germain; Luc Girard; Jean Comeau; Johanne Turgeon; Hélène Bruneau; Line Mongrain; Yvette Belzile; Lise Michaud; Agnès Moulin; Jocelyne Mailhot; Louise Allen; Denise Durand; Thérèse Proulx; Jacques A. Chauvette; Odette Pépin; Nina Mongrain; Michelle Lefebvre; Martin Montplaisir; Louise Trépanier; Marco Dubois; Liliane Perreault; Rita Houle; Lucie St-Laurent; Micheline Roy; Monique Labonté; Clément Sigman.

Le formulaire d'adhésion

Le formulaire d'adhésion et de renouvellement des membres de la Société a été rafraichi et sera disponible sous peu sur notre site internet. L'adhésion et le renouvellement sont maintenant possibles pour une période de 1, 2 ou 3 ans. Le formulaire pourra être complété à l'écran de votre ordinateur et être expédié par courriel. Le paiement de votre cotisation pourra aussi être effectué par virement entre personnes de Desjardins ou par virement interac.

LA BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE

Nous travaillons à la mise en place d'un système de bibliothèque en ligne qui permettra de consulter les titres de livres et répertoires que la Société possède. Il sera aussi possible de réserver un ouvrage et de faire un emprunt.
Le système d'archivage des documents électroniques de la Société sera bonifié afin d'en faciliter l'accès, la sécurité et la sauvegarde.
Robert Auger, administrateur

NOUVELLES DE LA BIBLOTHÈQUE

Nous travaillons à la création d'une nouvelle table de classification des répertoires afin de mieux les regrouper par régions, municipalités et paroisses. Ce document servira d'outil de travail pour attribuer les cotes des nouveaux répertoires.
Depuis plus d'un an, nous nous sommes attaqués à la refonte complète de *l'Index des répertoires*. Ce sera suivi de la pose de nouvelles cotes sur les volumes et de leur rangement selon la nouvelle classification. Nous espérons terminer pour septembre 2020.
En même temps, nous changeons les cotes des livres sur les familles. L'échéance du projet est juin 2020.
Nous étudions aussi la possibilité d'implanter un système de gestion de bibliothèque qui permettra aux usagers d'interroger le catalogue en ligne, de réserver des volumes et surtout d'avoir un catalogue toujours à jour. Il facilitera aussi grandement le travail des bénévoles.
Pour donner suite à ces changements, nous prévoyons organiser des séances de formation pour les conseillers et les usagers.
Louise Lamy, administratrice, responsable de la bibliothèque

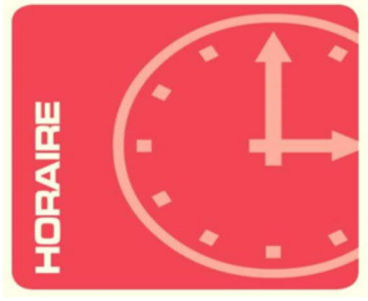

Attention au changement d'horaire!

Du dimanche 15 décembre 2019 au 6 janvier 2020 inclusivement, nos locaux seront fermés.

Prenez également note qu'à l'avenir, nos locaux seront fermés les jours d'école pour cause de tempêtes.

La direction

IN MEMORIAM

Au **CIUSSS MCQ-CHAUR** de Trois-Rivières, **le 3 octobre 2019**, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Roland Gauthier, époux de feu Françoise Frenette, demeurant à Trois-Rivières. Monsieur Gauthier a occupé les fonctions de président de notre société et en a été un bénévole assidu. Au nom de la Société du Grand Trois-Rivières, nous offrons nos plus sincères condoléances à ses proches.

Roland Gauthier 1931-2019

par Dessaulles Beaudry (1595)

J'étais au CA depuis peu. Tu avais succédé à Jean Marc Boivin en 2013 et nous avions fort à faire; c'était l'installation d'ordinateurs neufs et usagés, autant pour l'Administration que pour les recherches, la transformation de nos locaux pour les accommoder, une meilleure identification des volumes et répertoires, la venue de tables et de fauteuils donnés par la bibliothèque de Trois-Rivières alors en rénovations. On a écrit que la SGMBF entrait dans l'ère informatique. Pour le 25e, il y eut l'exposition de photos et le lancement de notre site WEB avec le regretté Jean Marc Boivin. Les recherches à notre local se concentraient alors sur les volumes Tanguay et Jetté, aux microfiches et aux répertoires dont le produit net de la vente représentait près de 25 % de nos recettes annuelles. Roland était le coordonnateur des marchés aux puces au Centre Landry (500 à 1 000 $ annuellement). Puis ce fut les négociations pour l'achat du Fond Drouin dont l'achat a été complété par Roger Alarie, puis l'organisation de bénévoles pour la retranscription des fiches cartonnées* servant à la préparation de répertoires sur des supports informatiques en format compatible au BMS 2000. Trop à l'étroit pour des conférences dans les locaux de la rue Saint-Paul, nous avions la possibilité d'inviter des conférenciers de grand prestige aux frais de la Ville deux fois l'an à la salle Louis-Philippe Poisson du Centre Culturel. Nous profitions aussi de l'hospitalité de la SSJB sur la rue Papineau pour des conférences de moindre envergure. C'était une salle bien localisée, centrale et au stationnement facile. J'ai aimé la période de ta présidence et ce fut un plaisir de travailler avec toi et ton CA.

- *Les fiches cartonnées en format 100x150 mm avaient été remplies dans les années 1984-1996, grâce à des programmes gouvernementaux s'adressant aux étudiants. La société avait bénéficié de plus de 100 000 $ sur l'ensemble de ces années.*

Au nom de toute

l'équipe de la revue *Héritage,*

nous vous souhaitons le plus

Heureux des Noëls

Des nouvelles de votre société

Illustration 1. De gauche à droite : Jean-Claude Deguise, Diane Trudeau, Claude Belzile, Alice Germain

CONCERTATION et TRANSITIONS

Avec cette journée de concertation la Société actualise une orientation souhaitée… cela se concrétise pour amorcer 2020. Nous étions quatorze personnes à répondre à l'invitation le samedi 2 novembre 2019, de 10 h à 17 h dans les locaux de SGGTR.

Dans sa courte présentation de ce que fait l'association, nous en sommes à vouloir assurer la relève. À vouloir améliorer notre fonctionnement, pour ce faire, de mieux nous connaître et entendre ce que chacun fait dans les tâches de son poste est primordial. Donc à tour de rôle nous avons fait un exposé, entendu les suggestions des autres et identifié ce que nous souhaitons comme amélioration. Nous allons vous en donner un bref aperçu.

Nous commençons par notre visibilité.

Promotion : M. Yvon Lemire, assure la publicité et cherche activement de nouvelles voies de communication pour recruter de nouveaux membres et informer la population de nos activités.

Héritage : Grâce à une solide équipe de travail dirigée par Mme Marie-Andrée Brière la revue Héritage va bon train et est publiée quatre fois l'an. M. Dessaulles Beaudry qui assure la recherche et le suivi de commanditaires est actuellement à la recherche d'une personne qui accepterait d'être formée et de prendre la relève de ses fonctions. Trente auteurs écrivent et publient à tour de rôle leur texte dans la revue. Une équipe assure la correction, la mise en page, l'impression et l'expédition.

Le cahier Laurin qui porte le nom de son auteur sera bientôt vendu à travers le Canada et les États-Unis. M. Michel Laurin, accomplit plusieurs autres tâches techniques et offre son expertise pour supporter d'autres secteurs d'activités.

Secrétariat : Au niveau organisationnel, la Société a beaucoup changé en 10 ans. D'abord l'implantation d'un secrétariat organisé pour le fonctionnement d'un organisme comme le nôtre. Mme Alice Germain l'a pris en main et agit comme personne pivot depuis 10 ans. Le fait d'être sur place très souvent permet d'avoir une vue d'ensemble de ce qui se passe et de souligner certains besoins. Mme Alice Germain demande l'aide d'une personne à l'aise à l'ordinateur afin de la seconder dans son travail. Plusieurs tâches ne sont pas nommées : arroser les plantes, fournir les lingettes désinfectantes, épousseter le matériel, passer la balayeuse, etc.

BMS2000 : Nous voulons féliciter notre équipe de bénévoles, qui comme des abeilles font la saisie de données dans les fiches BMS, pendant que d'autres travaillent à la correction. Nous sommes heureux de vous annoncer que nos performances sont à la hausse. Avec la répartition des redevances de ce trimestre, **la SGGTR passe à la 3e position!!!** Nous étions à la 7e position voilà quelques années. Alors Mille fois MERCI!!!

Depuis juin dernier nous avons saisi à ce jour au-delà de 70 000 fiches. Cette contribution est due à la saisie semi-automatique avec le logiciel de reconnaissance de texte (OCR) et le travail minutieux d'un programmeur. Ce travail demande aussi la révision de la transcription en texte et une autre une fois la programmation passée. Cela demande du temps, mais les résultats sont intéressants et prometteurs.

Par sa persévérance, M. Jean-Claude Deguise transmet ses acquis de programmation à de nouveaux programmeurs. Ce qui va permettre à la société de déposer un plus grand nombre de fiches au Groupe BMS2000 cette année. Dès septembre, nous dépassons le nombre déposé en juin l'an dernier. À suivre…

On ne peut passer sous silence la contribution de M. Robert Thibodeau, qui a mis son talent au profit de la création d'une nouvelle base de données pour la gestion du secteur de saisie, la liaison de fiches avec les images, la correction et les plans de saisie. Pour tout vous dire on peut maintenant, en un clic comparer notre plan de saisie avec ceux des 23 sociétés participantes, QUEL ATOUT!

Illustration 2. De gauche à droite, Louise Lamy, Robert Thibodeau, Jean-Claude Deguise, Diane Trudeau, Claude Belzile, Alice Germain, Jacques Lafrance, Guy Boutin. Sur Skype, Marie-Andrée Brière

Base de données des membres : Nous félicitations M. Jean-Claude Deguise pour sa contribution à cette base de données qui facilitera le travail de tous. De plus, notre site Internet va se refaire une beauté bientôt. Notre équipe de nerdz a le vent dans les voiles et de nouveaux outils informatisés pourront être mis à la disposition des membres afin de faciliter les recherches généalogiques, historiques et archivistiques.

Depuis son arrivée au CA, M. Robert Auger apporte ses idées pour saisir l'ensemble de notre système informatique et le classement de nos archives. Les résultats vous seront annoncés dès que possible.

Au nom de la Société, l'équipe de BMS200 a aussi imprimé trois nouveaux répertoires de baptêmes, mariages et sépultures grâce au travail minutieux de saisie par des bénévoles et la collaboration à la mise en page et la recherche d'informations complémentaires. Nous remercions tous ceux qui ont contribué soit par un apport technique avec l'ajustement des couvertures et la recherche d'images. Soulignons ce travail d'équipe de qualité!

Depuis son arrivée en tant que président, et bien plus encore, Michel Boutin a redressé les finances de la société et a amené des idées nouvelles. Il ne sera possible de le remplacer qu'avec une répartition des responsabilités que demandent notre fonctionnement et une stabilité dans ses responsables.

Après ces 40 ans défrichés par nos pionniers jusqu'à maintenant, il nous parait nécessaire de relever le défi d'une communication fluide et faire avancer la barque en transmettant notre savoir à des rameurs pleins de compétences et d'énergie. Nous sommes confiants qu'avec l'apport des compétences de chacun, le fonctionnement de la société prend un virage intéressant dont nous pouvons être fiers.

Restons dans la course et ayons du plaisir.

Vos administrateurs

UN OUTIL DIAGNOSTIC GRATUIT POUR VOUS…

Me Pierre Duhamel, un de nos membres, nous fait part d'un nouvel outil gratuit mis à la disposition du public par la Chambre des notaires, le PROTECT-O-MAÎTRE.

Il s'agit d'un questionnaire électronique que vous pouvez remplir rapidement à partir de votre téléphone intelligent, de votre tablette ou de votre ordinateur. Cet outil permet aux citoyens d'évaluer s'ils sont juridiquement protégés face aux situations ou décisions déterminantes pouvant avoir des incidences juridiques importantes sur leur vie ou celle de leurs proches.

Cette plateforme multimédia est accessible sur le site public de la Chambre des notaires en suivant le lien : *www.cnw.org/protect-o-maitre.*

Bonne visite!

par Diane Thibault (2742)
Vice-présidente de la SGGTR (2742)

LANCEMENT DE THEMA III
PARTAGER LE PASSÉ AVEC LE FUTUR

Je me souviens! de ce passé d'eau et de vent qui se prolonge dans le présent et bâtit notre futur. Ce sont ces éléments canalisés dans les moulins qui ont assuré la survie de l'humanité depuis l'apparition des premiers moulins au Moyen Âge. Cette troisième édition de Théma veut rendre hommage au courage et à l'ingéniosité de ces colons qui sont venus dans ces terres qui sont aujourd'hui notre pays. Ils ne savaient pas qu'il en serait ainsi.

Le samedi 9 novembre dernier avait lieu le lancement de la troisième édition de la monographie HÉRITAGE THÉMA. Cet ouvrage totalisant 251 pages porte sur le thème des moulins de la Mauricie et s'intitule « *Du grain à la farine, les moulins de la Mauricie 1634-1850* ». L'événement a eu lieu au Musée des Ursulines, dans ce site qui témoigne lui aussi d'un passé pas si lointain. Plus de 90 visiteurs sont venus assister à ce lancement et sont repartis en tenant sous le bras leur précieux volume.

La présentation a commencé dans la magnifique chapelle des Ursulines.
M. Jean Panneton, conférencier invité, nous a donné avec son humour habituel, un aperçu du contenu du volume, du moulin banal de la seigneurie à tous ceux de la Mauricie en passant par le vocabulaire des meuniers de l'époque, langage et mots colorés qui ont pigmenté sa présentation.

Illustration 1. Étude de moulin à vent, à partir de celui illustré en première de couverture du livre, par Simone Laflamme

Mme Marie-Andrée Brière, directrice du projet, nous a raconté l'histoire de la rédaction de cet ouvrage. Trois ans de travail ont été nécessaires pour produire cet ouvrage à toute l'équipe des auteurs, correction, mise en page, édition, impression, communication et publicité de même que de nombreux collaborateurs. Toute l'équipe de Théma était présente lors du lancement. Elle a également souligné les précédentes parutions de Théma. Ces trois volumes forment donc un triptyque : l'eau et les navigateurs, le bois et les moulins, formant ainsi le pilier de base de la vie en Nouvelle-France.

Mme Brière a terminé son exposé en souhaitant que notre patrimoine ne tombe pas dans l'oubli, ce patrimoine important de la Mauricie et de ses environs.

Ce volume contient de nombreuses informations techniques sur la construction des moulins, leur fonctionnement de même que le travail du meunier à travers le système seigneurial. On y trouve également l'histoire de plusieurs moulins de la région et des familles qui y ont vécu.

En début de volume on lit un poème de Claire Roy, dont je vous cite quelques lignes.

ENVOL

Ô Moulin de Nouvelle France

Spectre épargné par le destin

Je te chéris en souvenance

Mais où sont tes ailes de lin?[1]

Illustration 2. Les auteurs et collaborateurs du livre Du grain à la farine. Les moulins de la Mauricie 1634-1850.
De gauche à droite, 1er rangée : Marie-Andrée Brière; Thérèse Lafontaine-Cossette; Pierre Ferron; Léo Paul Landry; Michel Laurin; Mireille Boucher; 2e rangée de gauche à droite : Claude Belzile, Yves Lirette; Daniel Magny; Dessaulles Beaudry; Roger Alarie; Serge Robert.

1-Claire Roy, *Ballade du moulin de jadis*, avril 1943, Héritage Théma, ed. SGGTR, 2019, p. 11.

Illustration 1. Au 1er rang : Gladyce Lacoursiere; 2e rang : Roxanne Dufault Stordahl; Madeline Brulé Dufault; Marie Proulx Chaput; 3e rang : Sherie (Moreau, Pichelle) Kilene; Ruby Lacoursière; Carol Bernier Young; 4e rang : Virgil Benoit; Bryce Kilene; Duane Young; inconnu; 5e rang : Michelle Bolduc Roise; René Paquin, Dessaulles Beaudry

LE RETOUR DE VIRGIL BENOIT ET DU « *US-CANADA HISTORY TOUR* »

par René Paquin (2397)

On se souviendra que la SGGTR avait reçu un groupe de touristes provenant du Minnesota et du Dakota-du-Nord à l'été 2017. Cette initiative, nous la devons, à un professeur de français, maintenant à la retraite, M. Virgil Benoit, qui a mené une carrière bien remplie à l'université du Dakota-du-Nord. Du côté de la SGGTR, c'est Dessaulles Beaudry qui a maintenu des liens étroits avec Virgil Benoit depuis plus de 20 ans qui a joué un rôle important dans le succès de 2017 et qui a contribué à la préparation du programme et de l'itinéraire de 2019.

Pour cette année, comme en 2017, j'ai eu l'agréable tâche de me joindre au groupe en servant de guide et d'accompagnateur pendant les deux jours de leur séjour dans notre région. Bien que l'autocar provenait du Minnesota, j'ai rejoint le groupe à Saint-Hyacinthe avec un voisin de Lotbinière qui a ramené ma voiture à mon domicile. L'itinéraire du 3 et 4 octobre 2019 débutait par la visite de la Maison Casavant, le facteur d'orgues réputé, pour se poursuivre via Sorel en longeant une partie de la rivière Richelieu et et rejoindre la route 132 jusqu'à Nicolet, premier hébergement et souper à l'Hôtel Montfort. C'est à cet endroit que Dessaulles Beaudry a retrouvé son vieil ami Virgil. En plus de la visite chez Casavant, nous avons visité Odanak et le musée des Abénakis au cours de cette première journée.

Le lendemain, premier arrêt à la Société acadienne Port-Royal et son magnifique musée que Normand Godin nous a fait visiter avec toutes ses connaissances historiques. Il a été très apprécié de nos touristes. Par la suite, nous avons été reçus par Patrimoine Bécancour et son président, M. Raymond Cormier, dans leurs locaux à Sainte-Angèle-de-Laval. Nos touristes dont plusieurs ont une descendance canadienne-française ont pu bénéficier des recherches de Katleen Juneau-Roy qui était en pleine séance de formation en généalogie avec des membres de Patrimoine Bécancour. La présence de Dessaulles a été importante, car il a fait la traduction en anglais, des propos de Raymond sur Bécancour.

Parmi les touristes américains, nous avions des personnes qui résident à Gentilly, Minnesota. Une marque d'hospitalité de notre part, a été de faire ouvrir le moulin Michel de Gentilly (Bécancour) pour leur offrir le repas du midi. À cet endroit, une surprise les attendait. J'avais demandé à Jean-Claude Dubuc, de venir nous entretenir de Julien Dubuc, son ancêtre, mais également fondateur de la ville de Dubuque, en Iowa. M. Dubuc est le propriétaire du Super Métro de Deschaillons. C'est donc mon épicier. Il est aussi maraîcher sur la terre ancestrale. Il nous a entretenus sur ses voyages en Iowa et sur l'accueil qu'il a reçu dans la ville fondée par son ancêtre. Il avait fait le chemin inverse de nos visiteurs qui ont apprécié ce charmant clin d'œil.

La visite s'est poursuivie sur la route 132 en direction du Domaine Joly-De-Lotbinière. La température n'était pas au rendez-vous de ce magnifique parc floral, mais la visite de la maison domaniale a permis à Virgil Benoit d'apprendre que le dernier propriétaire Edmond Joly-de-Lotbinière (1922-2014) avait comme épouse Francine Benoit qui vit toujours et passe une partie de l'été dans la propriété familiale de Leclercville.

J'ai pu compter sur mon voisin pour revenir à mon domicile laissant le groupe poursuivre son chemin jusqu'à Saint-Antoine-de-Tilly ou l'hébergement prévu était au manoir de Saint-Antoine-de-Tilly. Un petit désagrément s'est produit vers 18 h, la fromagerie Bergeron venait de fermer ses portes et adieu les brins de Gouda. Deux minutes plus tard, un gros désagrément, c'est le Manoir qui est fermé. La communication s'établit, mais avec l'Hôtel Saint-Antoine, situé au Vieux-Port de Québec où le groupe se retrouve 40 minutes plus tard pour une nuit réconfortante. Je suis responsable de cet imbroglio, car c'est moi qui avais fait les réservations. J'ai revu le groupe quelques jours plus tard (le lundi) à Québec et c'est alors que j'ai été mis au courant de la mésaventure du vendredi précédent. Après une visite guidée en autocar, j'ai amené le groupe au Morrin Centre dans le Vieux-Québec. Ce bâtiment a eu dans le passé plusieurs vocations : la plus ancienne bibliothèque de Québec, un collège anglophone, mais surtout une prison qui a précédé celle construite sur les

Plaines d'Abraham. J'ai craint un moment que ma gaffe du vendredi précédent me conduise à me faire enfermer dans une cellule de cette ancienne prison. Mais j'en suis sorti sain et sauf.

Après un souper chaleureux avec les quelques personnes qui avaient encore un peu d'énergie, j'ai laissé ces touristes en me disant que ces échanges sont des occasions formidables de faire découvrir la francophonie bien vivante du Québec d'aujourd'hui à des descendants de Canadiens français qui nous ont avoués : *on a contraint nos grands-parents et parents à fréquenter l'école anglaise.* Mais les adieux se sont terminées par MERCI René!

DES ARRÊTS INOUBLIABLES

Habitant à 8 km du Domaine Joly-de-Lotbinière, c'était pour moi un incontournable. Mais c'est un endroit où il est agréable de flâner, de prendre son temps. Ce que nous n'avons pu faire. Mais je sais que le groupe a particulièrement apprécié le musée d'Odanak des Abénakis dont le site près de la rivière Saint-François offre beaucoup de charme. Mais pour moi la surprise a été l'ensemble du patrimoine historique et patrimonial à la Société acadienne Port-Royal. Pour les membres de la SGGTR, j'en recommande la visite dès le printemps prochain. C'est tout près à Saint-Grégoire (Bécancour). L'Hôtel Montfort a été aussi un moment fort par son emplacement juste en retrait de la petite agglomération de Nicolet, mais aussi par sa réussite de conversion d'un juvénat en hôtel et sa salle à manger Le Réfectoire bien adapté à notre groupe de voyageurs.

En 2017, Dessaulles Beaudry avait amené un groupe visiter le moulin Michel à Gentilly. Cela avait été apprécié. Cette année, ce lieu charmant a séduit nos convives qui ont apprécié la crêpe de sarrasin. D'ailleurs certains sont repartis au Minnesota avec un sac de farine de sarrasin moulu sur place. Ce sont ces petites attentions qui rendent un voyage inoubliable.

GÉNÉALOGIE ET FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Un professeur d'ethnologie de l'Université Laval me disait récemment qu'il y avait davantage de professeurs de français dans les collèges et universités américaines que dans les CÉGEPS et universités québécoises. Il y a là un potentiel énorme d'échanges et de visites touristiques à la fois historiques et généalogiques. Toutefois, cela suppose un appui non équivoque des autorités gouvernementales. En tant qu'ancien stagiaire en France et cela à deux occasions durant ma carrière professionnelle, je sais pertinemment que cela est le fruit d'une coopération France-Québec développée à la suite du voyage de Charles de Gaulle en 1967.

Ces dernières années, le ministère de la Culture et des Communications a procédé à des coupures qui ont mis à mal la BAnQ et les organismes censés soutenir l'action des associations de familles et les sociétés de généalogie et d'histoire présentes au Québec. La relève fait défaut et les bureaux de direction peinent à fonctionner normalement.

Les municipalités devraient jouer un rôle plus actif en ce domaine. Une des premières mesures serait de regrouper la bibliothèque Saint-Louis-de-France et la SGGTR, par du support professionnel et la fin du loyer que la ville facture. Cet argent économisé pourrait servir à développer des projets reliés à la francophonie des Amériques, à des projets avec des centres de généalogie en France. Cela nécessite des programmes en matière d'échanges culturels du gouvernement du Québec et destinés aux municipalités. On peut voir que le peu d'incitatifs en matière de patrimoine bâti de la part des autorités gouvernementales n'encourage pas les municipalités à devenir très actives dans ce domaine. L'actualité nous le rappelle constamment et rien ne change depuis des décennies.

En résumé, mes deux expériences de guide auprès de nos cousins des « États » comme on disait à une certaine époque, a été des plus stimulantes et appréciées de nos visiteurs dont certains souhaitent revenir. Je suis sorti de ma visite chez Casavant et Frères avec une grande fierté et le responsable de l'accueil cette entreprise m'a confirmé que la visite avait été rendue possible, car un groupe de touristes qui effectue un voyage de 17 jours pour retrouver des éléments d'une histoire commune (des orgues Casavant au Minnesota) méritait qu'on lui ouvre les portes. D'ailleurs, lors de notre visite, deux orgues étaient en fabrication pour des églises situées aux États-Unis, mais le gros projet était un contrat faramineux avec la Chine. Soulignons qu'habituellement, cette entreprise ouvre rarement ses portes aux touristes.

Il faut méditer et retenir la motivation des responsables de Casavant et Frères de Saint-Hyacinthe qui existe depuis 1879 et rayonne depuis en Amérique du Nord. Ils se sont fait un devoir de s'ouvrir à des touristes très motivés. Que cette leçon nous inspire.

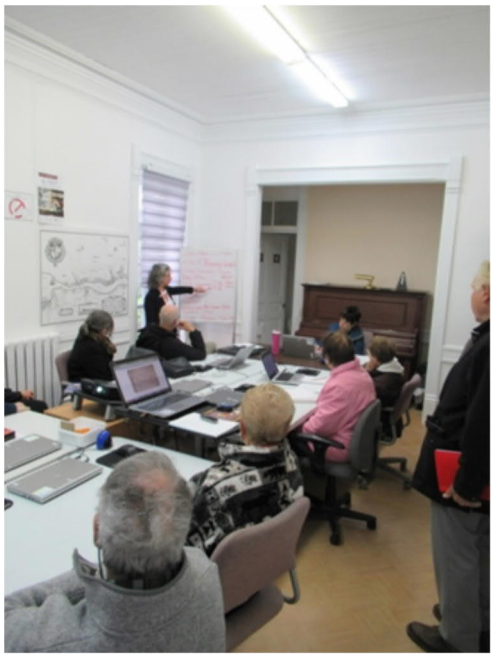

DE LA VISITE DU MIDWEST EN OCTOBRE 2019

par Dessaulles Beaudry (1594)

Ils étaient 15 à bord d'un autocar, arrivants du Midwest et plus particulièrement de la région de *St-Paul*, au Minnesota et du bassin supérieur de la rivière Rouge (*Red River*), Minnesota-Nord Dakota.

C'était le troisième voyage patrimonial organisé par Virgil Benoit, professeur retraité et ex-directeur des études françaises à l'Université du Nord Dakota.

D'une durée de deux semaines, on avait réservé sept jours au Québec dont deux pour le trajet Montréal, Saint-Hyacinthe, Sorel, Odanak, Nicolet, Vieux moulin de Saint-Grégoire, Centre de généalogie de Bécancour, Moulin Michel et Saint-Antoine-de-Tilly.

J'ai pris contact avec le groupe à l'hôtel Montfort au soir du 3 octobre pour le repas. On a parlé d'un *LITTLE CANADA*, maintenant reconnue comme ville autonome en banlieue de *St-Paul*. La petite ville, d'une population de 9 700 habitants dont l'emblème comporte une fleur de lys blanche encastrée dans une feuille d'érable fut fondée par Benjamin Gervais, qui y construisit le premier moulin à farine indépendant des pouvoirs publics en 1844.

J'ai retrouvé le groupe le lendemain matin, pour la visite des locaux de la Société acadienne Port-Royal, lorsque sa directrice, madame Kathleen Juneau-Roy y donnait un atelier en généalogie. Elle avait laissé ses participants pour répondre aux questions de nos Américains. Quelques voyageurs avaient déjà pris contact à l'avance et reçurent une partie de leur lignée ancestrale préparée par des bénévoles. Madame Juneau-Roy mentionnait que M. Jean-Pierre Rouleau et elle-même avaient travaillé sur les généalogies de Madeline Brûlé Dufault et sa fille Roxanne Dufault Stordahl, ainsi que sur celles de Marie Chaput et Marie Proulx.

Illustration 1. Repas de crêpes au sarrasin au moulin Michel de Gentilly, le 4 octobre 2019.

À PATRIMOINE BÉCANCOUR

Nous étions à Patrimoine Bécancour le 4 octobre 2019, où un mot de bienvenue de la part de madame Carmen Pratte, conseillère pour le district de Sainte-Angèle, au nom du maire de la ville de Bécancour Jean Guy Dubois, a été prononcé pour notre groupe.

Raymond Cormier, président de Patrimoine Bécancour, fit une présentation du développement du secteur Saint-Grégoire de Bécancour, de la présence des Micmacs, de la venue des Acadiens suite à la déportation de 1755, et sur la nécessité d'un traversier vers Trois-Rivières, le voisin d'en face. J'ai agi comme interprète lors de cette présentation.

Le groupe s'est ensuite dirigé vers le moulin Michel de Gentilly en passant d'abord sur le quai de Sainte-Angèle pour y voir la ville de Trois-Rivières puis vers le Moulin Michel via le grand parc industrialo-portuaire de Bécancour. On y dégusta un repas à l'ancienne.

Illustration 2. Virgil Benoit en compagnie d'une voyageuse américaine

Marie-Andrée Brière, directrice et coordonnatrice du projet
Photo Olivier Croteau

LANCEMENT DE THÉMA III

COUVERTURE MÉDIA

Nous reproduisons les photo et texte publiés dans l'édition du 10 novembre 2019 du Nouvelliste.

Les moulins et le développement de la Mauricie

MATTHIEU MAX-GESSLER
Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES — La Société de généalogie du Grand Trois-Rivières lançait samedi un ouvrage sur la présence des moulins à grain dans la région. Dirigé par Marie-Andrée Brière, «Du grain à la farine – les moulins de la Mauricie» met en lumière le rôle essentiel de ces infrastructures dans le développement du territoire mauricien.

«Entre 1634 et 1850, il y a une soixantaine de moulins qui se sont développés et qui ont été importants pour le développement du territoire, mais aussi sur le plan économique. Sans les moulins, pas moyen d'avoir de pain, donc ça a été vraiment un élément fondateur de la colonie et du développement du territoire. À une époque, il y avait autant de moulins qu'il y avait de clochers d'église», illustre la directrice et coordonnatrice du projet.

L'ouvrage recense ces moulins et explique leur fonctionnement, de même que l'histoire de leur développement, jusqu'à leur disparition entraînée par l'industrialisation de la mouture du grain.

Mme Brière espère que ce travail de recherche permettra aux moulins de la région et au rôle qu'ils ont joué dans l'histoire de la Mauricie d'éviter de sombrer dans l'oubli, alors que très peu sont encore debout en 2019.

«Il n'en reste presque plus sur le territoire, quelques vestiges à peine visibles. On essaie de sensibiliser à la préservation de ce patrimoine, mais ce n'est pas encore un succès», déplore-t-elle.

Ce livre est le fruit du travail de huit auteurs. Outre Mme Brière, Thérèse Lafontaine-Cossette, Denis Desfossés, Pierre Ferron, Léo-Paul Landry, Daniel Magny, Robert Parenteau et Micheline Roy-Raîche, récemment décédée, y ont contribué.

Il s'agit du troisième livre publié par la Société dans le cadre de son projet Héritage Théma. Les deux premiers étaient consacrés au rôle des rivières et des forêts dans le développement de la région.

CHRONIQUE

Détour dans l'histoire

LE TEMPS DES FOINS (1935-1944)

par Marcel Dupont (2400)

Parmi les nombreux travaux à effectuer sur une ferme l'été, la période des foins est certainement l'une des plus difficiles, surtout à cause du climat de cette période. C'est en juillet que ce travail devait se faire, non par choix, mais parce que c'est le moment où le foin était prêt à être coupé et entré dans la grange. La maturité du foin déterminait le moment le plus favorable à sa récolte. Il fallait réunir deux conditions au départ : la chaleur et un temps sec.

C'est l'époque où les tracteurs n'avaient pas encore fait leur apparition dans notre région. Les chevaux servaient à toutes les tâches, surtout l'été, mais aussi pendant toute l'année. Le travail des foins commençait le matin par le fauchage du foin. Deux bons chevaux tirant une faucheuse parcouraient chaque champ dans la rosée du matin. Conduire l'attelage demandait de l'expérience et de l'habileté. Il fallait faucher seulement le foin, pas les clôtures, cela va sans dire. Ce foin frais coupé avait le temps de sécher sur place pour pouvoir être traité dans l'après-midi. La senteur de foin frais coupé est très agréable, mais il ne fallait pas s'en tenir là. Le second traitement se faisait à l'aide du grand râteau tiré par un cheval et mené par quelqu'un d'expérience.

Le grand râteau

Ce grand râteau était très large et passait difficilement dans les barrières. Le cheval devait être docile et suivre fidèlement les ordres du conducteur. J'ai appris dès l'âge de 12 ans à faire ce travail. Cette opération laissait de grands rouleaux dans le champ. Nous devions tous ensuite faire des « bottes », c'est à dire des sortes de mulons de grosseur suffisante pour qu'une personne puisse les soulever et les charger dans les longs chariots. Toute la famille s'y mettait avec les fourches à trois dents. Puis venait le chargement des voitures à foin. Nous avons eu très tôt des voitures à roues pneumatiques faites avec des morceaux d'anciennes voitures. C'est donc en vrac qu'il fallait transporter le foin jusqu'à la grange. Les plus forts chargeaient les bottes pendant que les autres montaient sur la charge pour fouler le foin et assurer une plus grande stabilité au chargement. Cette opération demandait un bon équilibre et une attention aux déplacements de la voiture. Sur notre ferme, nous devions compter avec des côtes abruptes et des chemins étroits.

On devait franchir une vallée profonde pour se rendre à la grange donc une côte à descendre et une autre à remonter. Pour éviter une poussée trop forte, sur les chevaux, on bloquait une roue arrière du chariot en descendant. En montant, il fallait laisser reposer les chevaux. Mais pour empêcher la charge de reculer, une personne devait suivre la voiture avec un quartier de bois et le placer derrière une roue au bon moment. Manœuvre dangereuse, s'il en est une. J'ai vu souvent ma mère exécuter ce travail avec crainte, mais sans jamais avoir d'accident.

Une fois arrivés à la grange, on devait transporter le foin vers les espaces prévus à cette fin, que nous appelions les côtés. D'autres appelaient ces espaces des tasseries. La grange était divisée en sections dont certaines parties permettaient au chariot de passer et de s'arrêter. Un ingénieux assemblage de câbles et de poulies installés à même la charpente du toit de la grange servait de moyen pour transporter de grosses quantités de foin à la fois. Une grande fourche plantée dans la charge et tirée par des câbles et, au bout, un cheval bien dressé et bien conduit faisait monter la charge jusqu'à l'endroit voulu. L'opérateur tirait un câble et tout tombait à la bonne place. Nous étions deux ou trois sur place et devions placer correctement le foin de façon à pouvoir le prendre sans trop de mal pendant la saison froide. Il faut le dire, on était en juillet, la grange était couverte de tôle et il faisait chaud, surtout quand il s'agissait du grenier de l'étable. Comme nous ne connaissions pas la crème solaire, à l'extérieur, nous portions de bons chapeaux de paille, qui nous protégeaient bien. Même après toutes ces années, je n'ai pas oublié cette période du temps des foins.

Marie-Renée MICHEL dit MICHAUD, « *miraculée* » du massacre de Lachine

par Pierre Ferron (2384)
agronome et biologiste, M. Sc.

Marie-Renée MICHEL MICHAUD n'a pas attendu au 20e siècle pour passer à l'histoire. Si elle a initié une des familles les plus médiatisées du Québec moderne : celle des **SAUVÉ**, famille qui a donné au pays deux politiciens d'envergure nationale, sa renommée date surtout de son adolescence, à Lachine.

Quant à ses deux illustres descendants qui ont traversé le siècle dernier, **Arthur SAUVÉ** (1874, Québec – 1944, Montréal), journaliste, politicien tant à Ottawa qu'à Québec, et son fils **Paul SAUVÉ**, avocat, militaire, député provincial, ministre et surtout premier ministre prometteur (« dorénavant…! »), nous y reviendrons plus loin.

Illustration 1. Paul (à gauche) et Arthur Sauvé (à droite) lors des 25 ans de vie politique de ce dernier. Source : banq.qc.ca

- **Le massacre de Lachine vécu par des ancêtres (1689)**

Ce qui s'est vraiment passé à Lachine dans la nuit du 4 au 5 août 1689 (il y a un peu plus de 330 ans) aurait pu rayer complètement le modeste bourg habité par les **MICHAU**. Ces derniers, selon le recensement de 1681, résidaient alors au fief de Verdun, Île de Montréal; ce sont : **Jean Michau** (Michel), 41 ans, **Marie Marchesseau**, sa femme, 42 ans, les enfants : Albert 10 ans, Pierre 9 ans, François 7 ans, **Marie** 4 ans, Madeleine 4 mois, et Albert Boutin, fils du premier mariage de **Marie MARCHESSEAU**. La famille possédait un fusil et 10 arpents de terre en valeur[1]. Quelques années plus tard, en 1689 en particulier, la peur au ventre était grande chez les quelque 75 familles éparpillées autour du fort Lachine; l'endroit, carrefour de la traite des fourrures, prêtait le flanc à de fréquentes escarmouches.

Illustration 2. Réplique de la première chapelle de Lachine construite en 1676. Source : Référence 2

Marie-Renée MICHAUD avait à peine douze ans quand la horde iroquoise s'est introduite sournoisement chez elle! Son père, **Jean Michaud**, et deux de ses frères, **Pierre Michaud** âgé de 17 ans et **Albert Boutin**, vont être tués et enterrés sur place; **Marie-Renée** échappe « miraculeusement » au massacre général des familles de colons! En fait, 25 morts gisent sur place et une soixantaine de prisonniers sont amenés en captivité[2]. Sa mère, **Marie MARCHESSEAU**, semble elle aussi disparaître lors de la nuit fatidique du 5 août[3], car son nom figure dans la liste « Girouard » revue et corrigée[4]. Aurait-on volontairement exagéré la gravité de la revanche amérindienne?

Sauf de rares exceptions, les captifs de la nuit du massacre ne seront jamais revus[5].

- **Plus personne ne s'intéresse à ce qui s'est passé dans la nuit du 5 août 1689**

Pourtant, selon le Journal de Montréal en date du 29 octobre 2009, il s'agit du plus important massacre de notre histoire nationale[6] :

L'attaque a eu lieu alors que le ciel était lourd, chargé d'orage, comme si un scénariste avait écrit l'histoire. Au milieu du grondement du tonnerre, personne (ou presque) n'a probablement pu entendre les cris de guerre lancés par les redoutables Iroquois qui déferlaient sur les rives du Lac Saint-Louis! Les massacreurs étaient 1500! En quelques minutes, ils se retrouvèrent dans les maisons à martyriser des familles entières. S'étant emparés de toutes les réserves d'eau-de-vie, ils célébrèrent leur victoire en s'enivrant et en torturant certains prisonniers – au nombre d'environ 200.

Illustration 3. Source : Référence 7

Notons encore une fois que le chiffre de 200 victimes, tel que mentionné également sur la plaque de Parcs Canada[7], nous parait exagéré; on dénombre cependant au moins 120 victimes, selon une liste mentionnée plus haut[8].

Si cette tuerie ne fut pas la seule de l'histoire héroïque de la région montréalaise, elle fut définitivement la pire; c'était la réponse punitive d'une expédition militaire de Denonville contre les TSONNONTOUANS (une des cinq nations iroquoises), en date du 14 juillet 1687, et visant à assurer le contrôle du territoire de la traite des fourrures[9].

Selon le chroniqueur du journal Le Devoir[10], les gens de Montréal ont peur à leur tour; la présence des jeunes orphelins ramenés chez eux sème l'effroi. Des religieux sont même retournés en France. Le rêve de **Lachine** venait de subir un coup dur : c'était pourtant cette fascination pour trouver le passage vers l'Orient (d'où le nom de l'établissement), passage qui devait mener aux épices, à l'or, à la soie.

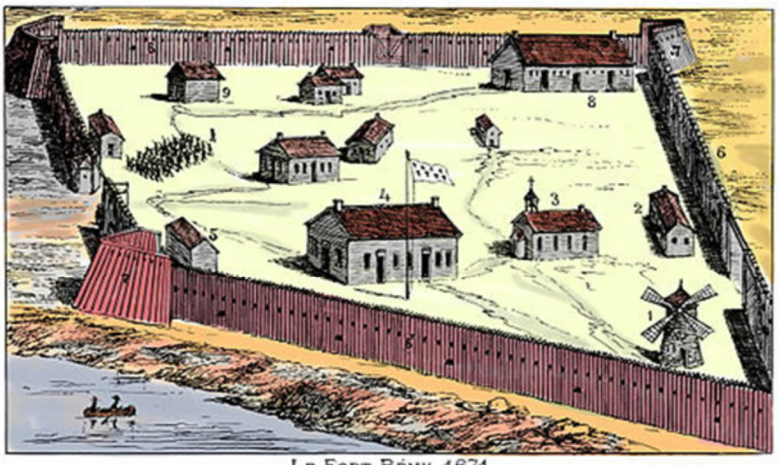
LE FORT RÉMY. 1671.
D'APRÈS LE PLAN DE M. DE CATALOGNE.
LÉGENDE:
1. La redoute ou le moulin à vent en pierre. 2. Le presbytère. 3. La chapelle. 4. La maison de Jean Millot, ci-devant le manoir de La Salle. 5. La grange. 6. Palissades. 7. Bastions. 8. Casernes. 9. Poudrière.

Illustration 4 . Le fort Rémy en 1671. Source : Référence 11

- **Marie-Renée MICHAUD, survivante, une ancêtre parmi les militaires du fort Rémy**

La Société d'histoire de Lachine affirme que l'endroit est le berceau de Lachine, même s'il se trouve maintenant dans l'arrondissement de La Salle[11]. Il s'agissait de l'ancien fort de Lachine, un avant-poste érigé dans les années 1670, voire même dès 1660; il servait particulièrement de refuge aux courageux colons et on y trouvait un moulin, une chapelle, des casernes, une poudrière et la maison de Jean Milot[12]. C'est dans cette ambiance, marquée par la présence iroquoise et celle de la garnison militaire, que la petite **Marie-Renée** « courage » **MICHAUD** forgera sa résilience, bien avant que la généalogie ne la désigne comme la matriarche de l'une des plus célèbres familles de politiciens du Québec moderne.

- **L'origine modeste de la famille de Marie-Renée MICHAUD**

Son père **Jean MICHEL** dit **MICHAUD**, un laboureur né vers 1640 à Fontenay-le-Comte (Poitou), décédé à 49 ans lors du massacre de Lachine, avait épousé le 25 novembre 1670 à Beauport **Marie MARCHESSEAU**, une migrante arrivée avec son premier mari épousé avant 1665 en France; cette aïeule est née vers le 22 avril 1638 à Magné (Sainte-Catherine), petit bourg perdu toujours au Poitou. Elle va décéder à 51 ans la même nuit que son second époux[13]. Cette veuve de **Pierre Boutin,** lui qui décédait le 14 octobre 1670 à l'Hôtel-Dieu de Québec et fut inhumé le lendemain à Québec, avait eu quatre enfants de cette première union; seul **Albert** (1670-1689) était encore vivant lors du second mariage de sa mère avec **Jean MICHAUD**. Quatre autres enfants, tous des **MICHAUD**, vont naître après 1670.

- **Douze enfants pour Marie-Renée MICHAU et Pierre SAUVÉ dit LAPLANTE**

Le mariage de **Marie-Renée MICHAU** (Illustration 5) se fera dans la plus pure tradition militaire, car **Pierre Sauvé** dit **Laplante** était un soldat membre d'une Compagnie Franche de la Marine stationnée au fort Rémy.

Ainsi, les témoins au mariage du 27 février 1696 à Lachine sont : Jean Paré, commandant du Fort de Lachine, Pierre Jammes dit Carrière Dumesni, qui aurait exercé le commandement du Fort Rolland quelques années auparavant, Marie-Madeleine Michau, sœur de l'épouse et survivante du « massacre » elle aussi, Jeanne Gourdon et Marie-Anne Rapin, deux cousines qui habitaient à proximité de la terre des **MICHAUD**[14].

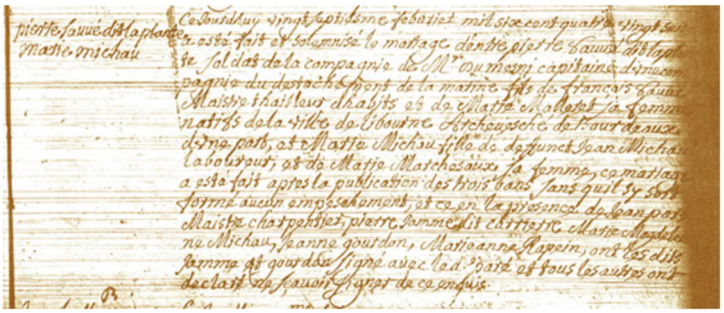

Illustration 5. Acte de mariage de Marie Michau et Pierre Sauvé, le 27 février 1696 à Lachine. Source : référence 2

Tableau 1. Ascendance (I) de G. BEAUMIER à P. SAUVÉ

I. Ghislaine BEAUMIER, + en 1959 à Trois-Rivières avec Pierre FERRON.
II. Hélène BEAUDREAULT, + le 4 juillet 1932 à Trois-Rivières avec Henri BEAUMIER.
III. Anne-Elmire DUBREUIL, + le 15 mai 1905 à Trois-Rivières avec Joseph BEAUDREAU, veuf de M.-Cécile Lavigne.
IV. Claude-Xavier DUBREUIL, + le 23 avril 1866 à Sainte-Anne-de-Bellevue avec Zéphirine VINET dit LARENTE.
V. Angélique (Julie) SAUVÉ, + le 15 janvier 1838 à Sainte-Anne-de-Bellevue avec Claude DUBREUIL.
VI. Basile SAUVÉ, + le 28 octobre 1805 à Pointe-Claire avec Marie-Louise LAMADELEINE.
VII. Louis-Luc SAUVÉ, + le 22 avril 1781 à Pointe-Claire avec Madeleine DUBOIS.
VIII. Louis SAUVÉ, + le 19 avril 1751 à Sainte-Anne-de-Bellevue avec Josephte ROBILLARD.
IX. **Louis SAUVÉ**, + le 3 novembre 1729 à Sainte-Anne-de-Bellevue avec **Élisabeth LAMADELEINE**.
X. Pierre SAUVÉ dit LAPLANTE, fils de François et Marie MALLERET (Libourne, en Guyenne), + le 27 février 1696 à Lachine avec Marie-Renée MICHAUD, fille de Jean et Marie MARCHESSEAULT.

(Source : Référence 15).

Tableau 2, Ascendance (II) de G. BEAUMIER à P. SAUVÉ

I. Ghislaine BEAUMIER, + en 1959 à Trois-Rivières avec Pierre FERRON.
II. Hélène BEAUDREAULT, + le 4 juillet 1932 à Trois-Rivières avec Henri BEAUMIER.
III. Anne-Elmire DUBREUIL, + le 15 mai 1905 à Trois-Rivières avec Joseph BEAUDREAU, veuf de M.-Cécile Lavigne.
IV. Claude-Xavier DUBREUIL, + le 23 avril 1866 à Sainte-Anne-de-Bellevue avec Zéphirine VINET dit LARENTE.
V. Angélique (Julie) SAUVÉ, + le 15 janvier 1838 à Sainte-Anne-de-Bellevue avec Claude DUBREUIL.
VI. Basile SAUVÉ, + le 28 octobre 1805 à Pointe-Claire avec Marie-Louise LAMADELEINE.
VII. Louise PILON, + le 9 février 1784 à Pointe-Claire avec Eustache LAMADELEINE.
VIII. Charlotte TABAUT, + le 8 janvier 1753 à Sainte-Anne-de-Bellevue avec Pierre PILON.
IX. **Marie-Josephte SAUVÉ**, + le 4 avril 1731 à Sainte-Anne-de-Bellevue avec **Pierre-Joseph TABAUT**.
X. Pierre SAUVÉ di LAPLANTE… (voir le tableau 1)

(Source : Référence 15).

De ce mariage ancestral, deux enfants, **Marie-Josephte Sauvé** et **Louis Sauvé**, seront à l'origine de trois ascendances apparentées aux **DUBREUIL**; **Elmire Dubreuil**, l'aïeule de mon épouse, qui s'est efforcée de passer inaperçue sa vie durant, ignorait sans doute la présence envahissante des **SAUVÉ** dans sa généalogie. Pour illustrer ce niveau de parenté exceptionnel, je retiendrai l'ascendance conduisant à **Louis SAUVÉ** et ses parents **Marie-Renée MICHAU** et **Pierre SAUVÉ** dit **Laplante** (tableau 1), de même que la plus intéressante des deux ascendances menant à **Marie-Josephte SAUVÉ** (tableau 2)[15].

Et comme Julie **SAUVÉ** est l'ancêtre qui assure le lien entre son patronyme et celui des **DUBREUIL**, j'ai voulu savoir de qui **Julie** tenait son **ADN*mt***. Surprise!

- **Marie MARCHESSEAULT est aussi la mère des mères de Julie SAUVÉ**

On se souvient que le matrilignage *des cinq femmes de ma vie*[16] conduisait fort probablement à la fille du roi **Claude DAMISÉ**, qui avait épousé elle aussi un soldat de Carignan nommé **Pierre PERTHUIS** dit **LALIME**.

Tableau 3. Matrilignage de Julie SAUVÉ à Marie MARCHESSEAULT

I. Julie SAUVÉ, + le 15 janvier 1838 à Sainte-Anne-de-Bellevue avec Claude DUBREUIL.
II. Marie-Louise LADOUCEUR MADELEINE, + le 28 octobre 1805 à Vaudreuil avec Basile SAUVÉ.
III. Marie-Louise PILON PITOU, + le 9 février 1784 à Pointe-Claire avec Joseph-Eustache LAMADELEINE LADOUCEUR.
IV. Marie-Charlotte TABAULT dit THIBAUT, + le 8 janvier 1753 à Sainte-Anne-de-Bellevue avec Pierre PILON.
V. Josephte SAUVÉ, + le 4 avril 1731 à Sainte-Anne-de-Bellevue avec Joseph TABAULT.
VI. Marie-Renée MICHEL dit MICHAUD, + le 27 février 1696 à Lachine avec Pierre SAUVÉ dit LAPLANTE.
VII. Marie MARCHESSEAULT, + le 28 novembre 1670 à Québec avec Jean **MICHEL.**

(Source : Référence 3).

Cette fois-ci, le patronyme d'un autre militaire, **Pierre SAUVÉ**, revient quatre fois dans une ascendance en matrilignage (sept générations) de l'aïeule **Julie Sauvé** (tableau 3); et c'est **Marie MARCHESSEAULT**, la mère de **Marie-Renée**, qui leur lègue son **ADN*mt***. Son haplogroupe supposé par convergence serait : **U5able**, mais aucune triangulation ne le confirme encore[17].

- **Une matriarche très endeuillée, mais une appartenance « aux Filles du Roi » très controversée**

Le sort réservé aux deux familles successives de **Marie MARCHESSEAU** aura été cruel; la nuit fatidique du 05-08-1689 à Lachine a fait disparaître son seul fils issu d'un premier mariage, qui était encore vivant. Le second mariage, le 28 novembre 1670 à Notre-Dame de Québec, avec **Jean MICHEL MICHAUD**, ajoutera quatre enfants. Hélas! deux vont aussi périr prématurément.

Mais la migrante **MARCHESSEAULT** ne peut pas se qualifier comme Fille du Roi, car elle est arrivée avec son premier époux **Pierre BOUTIN**, selon Marcel Fournier[18]. Jacques Saintonge[19], qui a fait une étude exhaustive de la généalogie des **DUBREUIL**, et contrairement à son habitude quand il signale un mariage avec une fille du roi, cette fois-ci il n'en parle même pas. Finalement, Michel Boutin[20] résume bien la thèse soutenue par Fichier Origine :

> **Marie MARCHESSEAULT**, mariée avant 1665 à Magné (Sainte-Catherine), Deux-Sèvres, Poitou-Charentes, France, avec **Pierre BOUTIN, BOUTERIN**, né vers 1640, décédé le 14 octobre 1670 à Québec, à l'âge d'environ 30 ans, inhumé le 15 octobre de la même année à Québec. Descendance non mariée :
>
> - Hilaire BOUTIN 1665-/1669
> - Marie BOUTIN 1667-/1669
> - Suzanne BOUTIN, BOUTERIN 1669-
> - Albert BOUTIN, 1670-1689

Incidemment, c'est au contrat du 2ème mariage de **Marie MARCHESSEAULT** avec **Pierre MICHAUD** (Ct Filion du 9 novembre 1670) que l'on fait mention pour une première fois de cette ancêtre en terre d'Amérique; de plus, on découvre enfin l'identité des parents de **Marie**[21] : il s'agit d'**Étienne** et **Sébastienne LAMOUREUX**, probablement mariés un peu avant 1632, car la première enfant née, **Louise**, fut baptisée le 17 septembre 1632 à Magné. **Marie MARCHESSEAULT** avait elle aussi été baptisée à Magny (paroisse Sainte-Jean) le 22 avril 1638; elle n'est donc pas arrivée comme fille du roi, malgré les prétentions de quelques références ordinairement crédibles[22].

- **Seules deux filles MICHAUD vont perpétuer des patronymes : celui de SAUVÉ pour Marie-Renée, et de LEFEBVRE pour Marie-Madeleine**

Deux enfants de **Marie MARCHESSEAU** vont fonder d'importantes dynasties; ainsi, en 1729 elle avait déjà 49 descendants[23]. Concentrons-nous sur la famille de **Marie-Renée MICHAUD** et **Pierre SAUVÉ** dit **LAPLANTE**. Des douze marmots qui vont naître, nous savons déjà que **Louis** et **Marie-Josephte SAUVÉ** sont respectivement à l'origine des tableaux 1 et 2 reliées à l'aïeule **Julie SAUVÉ**, grand-mère d'**Elmire DUBREUIL**, la bisaïeule de **Ghislaine BEAUMIER**. Voici quelques repères biographiques sur ces deux enfants[24] :

- **Louis SAUVÉ** dit **LAPLANTE**, né le 11 mars 1704 à Sainte-Anne-de-Bellevue, il meurt le 8 janvier 1773 à Pierrefonds; il avait épousé le 3 novembre 1729 à Sainte-Anne-de-Bellevue Élisabeth LAMADELEINE, native aussi de Sainte-Anne-de-Bellevue le 6 mars 1709, mais décédée à Pierrefonds le 24 avril 1770; elle était la fille d'Étienne et Jeanne Boursier. Ils auront sept enfants et cinq ont fondé des familles.
- **Marie-Josephte SAUVÉ** nait le 1er octobre 1707 à Sainte-Anne-de-Bellevue et elle est inhumée le 7 février 1759 à Vaudreuil; mariée le 4 avril 1731 à Sainte-Anne-de-Bellevue avec Pierre-Joseph TABEAU, né le 1er octobre 1707 à Bellevue, décédé le 1er mars 1795 à Vaudreuil. Neuf enfants sont nés et 6 se sont mariés.

Illustration 6. Maison Jean-Baptiste Sauvé dit Laplante. Source : Référence 19

Les **SAUVÉ** ont généreusement saturé l'ADN des **DUBREUIL** et de leurs descendants. Puis un certain **Basile SAUVÉ** nous a légué une maison de pierre sise (en 2003) au 714, chemin Rivière-Sud à Saint-Eustache : *la maison Basile-Sauvé*; elle n'aura jamais abrité la proche parenté, pas plus que *la maison Jean-Baptiste Sauvé*[25], construite en 1825, elle aussi à Saint-Eustache (Illustration 6); nos **SAUVÉ** étaient cantonnés près de Sainte-Anne-de-Bellevue et Pointe-Claire.

- **Une longue recherche qui met en valeur le patronyme DUBREUIL**

Depuis des années, je cherchais un filon pour mettre en valeur un patronyme particulièrement cher à mon épouse : celui des **DUBREUIL**; soudainement, se manifestent les alliances multiples avec les **SAUVÉ**.

Illustration 7. Maison Jeffrey-Alexandre-Rousseau à Sainte-Anne-de-la-Pérade vers 1964, mieux connue sous le nom d'École d'agriculture. Source : Photo de Pierre Ferron

Il faut savoir que durant mes études à l'Institut agricole d'Oka, à quelques kilomètres seulement de Saint-Eustache, je fus fasciné par le dynamisme du député de Deux-Montagnes, **Paul Sauvé**, natif de Saint-Benoît, en 1907 :

Progressiste et visionnaire, il avait développé un réseau d'écoles professionnelles spécialisées. Il succède au pied levé à Maurice Duplessis, mort soudainement. Il dépose 27 projets de loi après son assermentation, tout en lançant sa légendaire formule « désormais…! » Sa révolution de 100 jours va paver la voie à la Révolution tranquille des années 1960. **Paul SAUVÉ** est décédé d'une crise cardiaque à 52 ans, le 2 janvier 1960; les réformes qu'il préconisait auraient pu changer significativement le visage de la politique québécoise[26].

Tel fut le destin du plus grand des **SAUVÉ**! Je lui dois aussi d'avoir fait gonfler mon salaire d'enseignant à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pérade dès son accession au pouvoir.

Inutile d'ajouter que **Paul** SAUVÉ descendait lui aussi, en patrilignage cependant, de cette aïeule du nom de **Marie MARCHESSEAULT**, en passant par le mariage de sa fille **Marie-Renée MICHAUD** avec **Pierre SAUVÉ** dit **LAPLANTE**, le 27 février 1696 à Lachine.

ERRATUM : Dans ma dernière chronique (volume 41, numéro 3, p. 13, illustration 2, Berthe Lalonde), il faudrait lire : cousine de la fille d'Elmire Dubreuil, Hélène Beaudreault.

1. Benjamin SULTE, Histoire des Canadiens-français, 1608-1880, tome V, Wilson & Cie Éditeurs, 1882, page 70.
2. Hélène LAMARCHE, citée sur le site : *freepages.rootsweb.com*
3. Arbre généalogique famille MARCHESSEAULT, site : *nosorigines.qc.ca*
4. Les victimes du massacre de Lachine (1689-1691) de Désiré GIROUARD revu et corrigé, site : *genealogie.org/club/shl/Site/Massacre_de_Lachine_files*
5. Massacre de Lachine, site : *wikipedia.org/wiki/Massacre_de_Lachine*
6. Gilles PROULX, Le massacre de Lachine : un bain de sang oublié (1689), Le Journal de Montréal, 23 octobre 2009.
7. Site : *pc.gc.ca*
8. Référence 4
9. Jean-François NADEAU, Il y a 325 ans, le massacre de Lachine, Le Devoir. 5 août 2014
10. Référence 9.
11. Société d'histoire de Lachine, 21 avril 2016, site : *facebook.com/societedhistoiredelachine*
12. Fort Rémy, site : *fr.wikipedia.org*
13. Fichier Origine de Marie MARCHESSEAULT, site : *fichierorigine.com*
14. Référence 2.
15. SAINTONGE Jacques, Généalogie de Joseph BEAUDREAU et Elmire DUBREUIL, 1977, 109 p., communication personnelle.
16. FERRON Pierre, Claude DAMISÉ, fille du roi, ancêtre en matrilignage… . Héritage, vol. 41, no. 3, automne 2019, p. 11-15.
17. Marie MARCHESSEAULT, site : *francogene.org*
18. Marcel FOURNIER, cité par le site : *wikitree.com/wiki/Marchesseau-15*
19. Jacques SAINTONGE, référence 15
20. Michel BOUTIN, site : *geneanet.org/mikefinances*
21. Contrat du 2e mariage de Marie Marchesseault, cité par le site : *zonecousinage.com*
22. Sites : *zonecousinage.com; francogene.org; naviresnouvellefrance.net; mémoireduquebec.com*
23. Site : *mémoireduquebec.com*
24. Arbres généalogiques de Louis et Marie-Josephte SAUVÉ, site : *nosorigines.qc.ca*
25. Fiche technique, site : *mgvallieres.com*
26. Bibliothèque et Archives nationales, Paul SAUVÉ, un homme tourné vers l'avenir, Site : *banq.qc.ca*

Nos commanditaires sont importants pour nous,
qu'ils soient ici remerciés

metro PLUS Des Forges

3425 boul. Chanoine-Moreau, Tr-Riv.
Benoît Robert, propriétaire franchisé

on vous en donne toujours plus!

mf022533opr@metro.ca
819.373.5166
819.373.5360
www.metro.ca

Ouvert de 8h à minuit tous les jours

Service de livraison

Archives du Séminaire de Trois-Rivières

Heures d'ouverture :
du mardi au vendredi
entre 9h00 et 12h00 et
entre 13h30 et 16h15.
Fermées le lundi.

Venez y prendre le pouls de l'Histoire!

858, rue Laviolette, Trois-Rivières (819) 376-4459 poste 135
astr@ssj.qc.ca

Cet espace de publicité vous est réservé et n'attend que votre logo…

Nos lecteurs pourront

ainsi vous lire et aller à votre rencontre.

Bienvenue à vous!

metro PLUS Fournier

(819) 376-3028
metro.ca

Le supermarché de la ville

Ouvert tous les jours de 8h à 22h - Livraison

850, boul. Thibeau, secteur Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières

Saint-Narcisse : le royaume des Cossette

par Guy Parent (1942)

Introduction

Dans l'histoire du Québec, de nombreux chercheurs ont souligné la présence importante de certaines familles dans des régions du Québec et ont constaté leur influence. Ces familles ont laissé parfois des legs importants du point de vue économique et, en d'autres lieux, elles ont laissé un héritage démographique remarquable. Quand on parle d'impact économique important, on peut signaler le rôle qu'a joué Barthélemy Joliette qui a laissé son nom au village qu'il a contribué à créer au 19e siècle et qui est devenu la ville de Joliette[1] et, quant à la démographie régionale, on pense spontanément aux Tremblay dans la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Il y a d'autres familles qui ont laissé une marque démographique exceptionnelle dans d'autres régions du Québec et, de façon plus précise, dans des municipalités. La paroisse de Saint-Narcisse, dans la municipalité régionale de comté (MRC) Les Chenaux, fait partie de ces municipalités où une famille a laissé une trace démographique notable, car on peut qualifier cette municipalité de « *Royaume des Cossette* ».

Méthodologie

Les recensements décennaux de la municipalité de Saint-Narcisse de 1861 à 1921 inclusivement ont été transcrits, annotés, corrigés et normalisés[2]. Il est important de définir chacun de ces termes qui caractérisent le travail effectué sur ces recensements. Les sept recensements indiqués ont tout d'abord été transcrits ce qui signifie que les noms et les prénoms ont été écrits tels que lus.

Les deuxième et troisième étapes se font de façon concomitante. La deuxième étape consiste à annoter des éléments d'information inscrits par le recenseur. Dans plusieurs cas, il s'agit de fournir une note explicative pour préciser les patronymes des enfants ou d'indiquer que le prénom inscrit par le recenseur peut être différent dans un autre recensement ou de celui enregistré dans les actes de baptêmes. Ces annotations mènent à des corrections des données inscrites au recensement. Pour illustrer ce que représentent les étapes d'annotation et de correction et démontrer leur utilité, voici un exemple tiré du recensement de 1891.

La transcription initiale de la famille numéro 60 de ce recensement est la suivante :

Adam Honoré 68 ans, cultivateur
Julie 48 ans
Xavier 21 ans
Majorique 18 ans
Victor 16 ans
Jeanne 12 ans

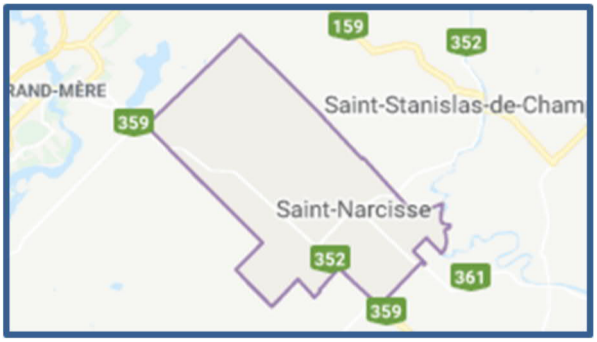

Illustration 1 : Wikimedia Commons

Si on ne fait pas de recherche plus approfondie, on peut rapidement conclure que le patronyme des enfants de cette famille est Adam, mais c'est une erreur. Une simple recherche dans les registres de la paroisse de Saint-Narcisse fournit les informations suivantes : le patronyme de Julie, l'épouse, est Massicotte et elle est la veuve de François-Xavier Rousseau qui est décédé en 1880. Lors de son deuxième mariage le 23 août 1886, à Saint-Narcisse, Julie a épousé Honoré Adam, veuf de Rose-de-Lima Mathon qui est décédée en 1884. Les quatre enfants inscrits au recensement portent le patronyme Rousseau, car ils sont les enfants nés du mariage entre François-Xavier Rousseau et Julie Massicotte. Ainsi, à la lumière de ces renseignements, la version annotée et corrigée de ce segment du recensement de 1891 pour cette famille devient :

Adam Honoré 68 ans, cultivateur, veuf de
Rose de Lima Mathon
Massicotte Julie 48 ans, veuve de
François-Xavier Rousseau
Rousseau Xavier 21 ans
Rousseau Majorique 18 ans
Rousseau Victor 16 ans
Rousseau Jeanne 12 ans

Cette opération de vérification a été faite pour chaque famille inscrite dans les recensements de Saint-Narcisse.

Enfin, la dernière étape concernant la transcription des recensements touche à la normalisation de l'orthographe des patronymes et, parfois, des prénoms. Par exemple, le patronyme Cossette a été normalisé à cette seule orthographe faisant abstraction des variantes écrites dans les recensements.

Quand toutes ces étapes ont été réalisées, tous les patronymes de chaque recensement ont été comptabilisés et ils ont été comparés à la population de Saint-Narcisse.

Patronymes populaires

Quand on parle de patronymes populaires au Québec, les premiers patronymes qui nous viennent en tête sont Tremblay, Gagnon et Côté, avec raison. D'après les statistiques compilées au début du 21e siècle, les cinq noms de famille les plus fréquents au Québec sont, par ordre d'importance : Tremblay, Gagnon, Roy, Côté et Bouchard[3]. On compte 1,08 % de Tremblay dans la liste des individus qui portent un patronyme au Québec. Les Gagnon suivent avec 0,79 % et les Roy avec 0,75 %. Les Tremblay dominent nettement cette liste. Les plus importantes fréquences de ce patronyme se rencontrent dans les MRC de Charlevoix-Est et de la Haute-Côte-Nord avec des valeurs dépassant 10 % et surtout dans la MRC de Charlevoix, avec plus de 13 %[4].

Par rapport aux patronymes mentionnés ci-haut, pour cette même période, les Cossette arrivent loin derrière dans la liste des patronymes le plus fréquents au Québec. En 2006, les Cossette occupaient le 374e rang parmi 5 000 premiers patronymes répertoriés dans la province[5]. Dans les MRC du Québec, la plus grande proportion de Cossette se rencontrait dans la MRC de Mékinac, avec 1,3 % des Cossette du Québec. C'est peu si on compare aux 13,4 % des Tremblay dans la MRC de Charlevoix, aux 5,3 % des Ouellet dans la MRC Les Basques, aux 5,9 % des Lévesque dans la MRC de Kamouraska ou aux 8,3 % des Bellefleur dans la MRC de la Basse Côte-Nord[6]. Par contre, si on calcule le nombre d'individus portant le patronyme Cossette qui demeuraient à Saint-Narcisse de 1861 à 1921, le pourcentage des Cossette atteint des valeurs qui dépassent celles citées plus haut et ce pourcentage atteint un maximum de 13,5 % en 1921 (Tableau 2).

Évolution de la population de Saint-Narcisse

Après son érection canonique en 1851[7] et l'arrivée d'un curé résidant en 1854, la population de Saint-Narcisse augmente graduellement et rapidement (Tableau 1). Déjà en 1861, on compte 983 âmes dans la nouvelle paroisse et 20 ans plus tard, ce nombre atteint 2 017, soit une augmentation de plus de 105 %. Le nouveau territoire attire la population des municipalités voisines, majoritairement de Saint-Stanislas[8] et de Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Une partie de l'apport de ces deux paroisses est due aux découpages du territoire des municipalités qui ont eu lieu au 19e siècle pour la création de nouvelles paroisses[9].

Comme dans toutes les municipalités du Québec, la population de Saint-Narcisse est composée de familles d'origines diverses, mais on y trouve aussi des noyaux familiaux qui entraînent un regroupement des familles. Saint-Narcisse est né au milieu du 19e siècle à une période de notre histoire où les individus quittaient les paroisses situées le long des rives du fleuve Saint-Laurent ou des rivières importantes pour ouvrir un second front de colonisation. Les premières familles installées dans ce nouveau territoire et qui y sont restées ont un impact important sur la population. Ainsi, à Saint-Narcisse, de 1861 à 1921, les Cossette et les Veillette font partie des noms de famille les plus fréquents et les Cossette sont toujours au premier rang (Tableau 2). Dès 1861, ils forment 11,8 % de la population. Cette proportion diminue jusqu'à 9,0 % en 1881 pour atteindre un sommet de 13,5 % en 1921. Les Veillette sont aussi toujours présents parmi les cinq noms de famille les plus fréquents de la municipalité, mais dans des proportions moindres qui vont de 5,5 % en 1861 pour descende à 4,7 % en 1871 et atteindre aussi un sommet de 8,0 % en 1921.

Les autres noms de famille qu'on retrouve parmi les cinq noms de famille les plus fréquents selon les recensements sont Trépanier, Baril et Massicotte en 1861, Trépanier, Massicotte et Gervais en 1871, Massicotte, Gervais, Trépanier et Brouillette en 1881, Massicotte, Brouillette et Gervais en 1891, Massicotte, Brouillette et Pronovost en 1901, Massicotte, Brouillette et Pronovost en 1911, et Massicotte, Brouillette et Trudel en 1921.

Pourquoi les Cossette sont-ils si nombreux à Saint-Narcisse ?

En 1852, sur les 81 francs tenanciers qui promettent de verser un montant d'argent pour la construction de la première église dans la toute nouvelle paroisse de Saint-Narcisse dans une obligation envers Mgr Thomas Cook, évêque de Trois-Rivières, il n'y a que deux Cossette : Lauguste Cossette et Pierre Cossette, fils d'Hyacinthe et de Pélagie Veillette[10]. Il est bon de rappeler que les limites de la paroisse qui ont été définies lors de l'érection canonique

Tableau 1. Population de Saint-Narcisse dans les recensements décennaux canadiens de 1861 à 1921

Année de recensement	Population de la paroisse
1861	983
1871	1469
1881	2017
1891	1946
1901	2011
1911	2227
1921	2045

Tableau 2. Les cinq patronymes les plus fréquents à Saint-Narcisse pour les recensements décennaux canadiens de 1861 à 1921

Recensement	Patronymes	% de la population
1861	Cossette	11,8 %
	Trépanier	6,4 %
	Veillette	5,5 %
	Baril	4,8 %
	Massicotte	4,1 %
1871	Cossette	9,1 %
	Trépanier	6,3 %
	Massicotte	5,8 %
	Gervais	5,0 %
	Veillette	4,6 %
1881	Cossette	9,0 %
	Massicotte	5,9 %
	Veillette	5,8 %
	Gervais	5,0 %
	Brouillette	4,7 %
	Trépanier	4,7 %
1891	Cossette	11,4 %
	Massicotte	6,9 %
	Veillette	5,8 %
	Brouillette	5,6 %
	Gervais	5,1 %
1901	Cossette	12,4 %
	Veillette	7,2 %
	Massicotte	5,6 %
	Brouillette	5,4 %
	Pronovost	4,7 %
1911	Cossette	12,0 %
	Veillette	7,7 %
	Massicotte	6,4 %
	Brouillette	5,5 %
	Pronovost	5,1 %
1921	Cossette	13,5 %
	Veillette	8,0 %
	Brouillette	6,3 %
	Massicotte	5,6 %
	Trudel	4,9 %

l'année précédente[11] ne comprenaient ni le rang des Chutes et que ce dernier est habité par plusieurs familles Cossette comme le démontrent les statistiques compilées sur les familles Cossette dans le recensement de la paroisse de Saint-Stanislas de 1831 (Tableau 3)[12]. Ces rangs seront annexés à la nouvelle paroisse de Saint-Narcisse par le décret canonique du 29 octobre 1853[13]. Dès cet instant, le nombre de Cossette dans la paroisse augmente sensiblement.

Le grand responsable de l'afflux des Cossette dans le rang des Chutes se nomme Louis Cossette, fils de Louis Cossette et de Catherine Trépanier. Originaire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, il est le premier de sa famille à s'y établir et ses frères vont suivre ses traces[14]. Au recensement du Bas-Canada de 1831, en plus des sept familles Cossette apparentées qu'on trouve dans le rang des Chutes et au premier rang, on trouve une autre famille Cossette, celle de Jean-Baptiste (Tableau 3). Les familles Cossette sont bien installées dans le territoire qui fera éventuellement partie de la municipalité de Saint-Narcisse et elles prospéreront au cours du siècle qui vient. De 1861 à 1921, les familles Cossette sont toujours les plus fréquentes dans la population de Saint-Narcisse et leur nombre atteint des sommets dans les premières décennies du 20e siècle.

Jacques Saintonge a déjà écrit que

« *La paroisse de Saint-Narcisse de Champlain est le royaume des Cossette. […] ils forment une dynastie telle qu'une famille sur sept y porte ce nom. Rarement a-t-on vu une concentration telle de ménages d'une même souche* »[15].

Ce réputé généalogiste n'avait pas en mains toutes les statistiques des recensements décennaux quand il a fait cette affirmation dans la rédaction de sa biographie de Jean Cosset, mais il avait constaté de façon empirique la forte proportion des familles Cossette à Saint-Narcisse.

Conclusion

L'ancienneté de la présence de membres de la famille Cossette et leur fécondité, jumelées à une concentration importante d'une fratrie sur le territoire de ce qui allait devenir la paroisse de Saint-Narcisse, a laissé une trace importante sur la population de la paroisse, de ses débuts jusqu'en 1921. Comme l'ont écrit Gérard Bouchard et ses collègues :

« *Le bassin patronymique témoigne fidèlement de la dynamique de la population dans la mesure où son évolution dépend d'abord et avant tout des mouvements migratoires, de l'accroissement naturel (fécondité et mortalité), et des alliances matrimoniales (nuptialité)* »[16].

Ce qui est démontré dans ce texte avec les Cossette et

Tableau 3. La famille Cossette à la concession de la rivière des Chutes de la paroisse de Saint-Stanislas en 1831

	Louis Cossette fils	**Jérémie Cossette**	**Hyacinthe Cossette**	**Archange Cossette**	**Louis Cossette père**	**Augustin Cossette**	**François d'Assise Cossette**	**Jean-Baptiste Cossette**
Nombre total de personnes	6	2	8	7	8	7	9	11
personnes < 5 ans	4		2			1	1	3
personnes 5 < x < 14 ans			4	4	1	3	3	3
personnes non mariées 14 < x <18 ans				1			2	
personnes non mariées 18 < x< 21 ans					2			1
personnes mariées 21 < x< 30 ans					1			
personnes mariées 30 < x < 60 ans					1	1	1	1
Acres ou arpents terres occupées	45	60	75	112,5	195	190	290	150
Acres ou arpents terres cultivées	13	24	15	5	58,5	33	12	9

l'historique de leur installation à Saint-Narcisse ne s'applique pas de façon générale à toutes les familles qui s'installent tôt dans une région.

> *« La plus forte fréquence d'un nom dans une région ne signifie pas nécessairement l'établissement lointain du ou des fondateurs de la lignée dans cette région, non plus que la concentration des personnes portant ce nom; mais, quand même, ces indicateurs sont fort intéressants pour l'histoire des familles »*[17].

Pour les Cossette, l'ancienneté et la prévalence de leur présence à Saint-Narcisse a contribué à considérer cette municipalité peut-être désignée au début du 20e siècle : le « *royaume des Cossette* »[sic].

1. ROBERT Jean-Claude. « Joliette, Barthélemy », *Dictionnaire biographique du Canada, http://www.biographi.ca/fr/bio/joliette_barthelemy_7F.html, [consulté le 6 juin 2018]*. On peut aussi citer d'autres exemples de familles influentes qui ont joué un rôle important dans une région du Québec comme PROVOST Honorius. « Taschereau, Thomas-Jacques », *Dictionnaire biographique du Canada, http://www.biographi.ca/fr/bio/taschereau_thomas_jacques_3F.html*, [consulté le 6 juin 2018]. BIRON Hervé. « Poulin de Courval, Jean-Baptiste », *Dictionnaire biographique du Canada, http://www.biographi.ca/fr/bio/poulin_de_courval_jean_baptiste_2F.html*, [consulté le 6 juin 2018].
2. Bibliothèque et Archives du Canada : recensement de Saint-Narcisse de 1861, microfilm C-1272; recensement de Saint-Narcisse de 1871 microfilm C-10079; recensement de Saint-Narcisse de 1881, microfilm C-1323; recensement de Saint-Narcisse de 1891 microfilm T-6389; recensement de Saint-Narcisse de 1901, microfilmT-6516; recensement de Saint-Narcisse de 1911 microfilm T-20418. Pour le recensement de Saint-Narcisse de 1921 : Ancestry.ca.
3. DUCHESNE, Louis. *Les noms de famille au Québec : aspects statistiques et distribution spatiale*. Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006, 41 pages.
4. *Ibid.*
5. *http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/caracteristiques/5000_c_d.htm*. « Les 5 000 premiers noms de famille par ordre alphabétique, Québec », (consulté le 5 avril 2018).
6. *http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/caracteristiques/index.html*, « Lieu (MRC) des fréquences maximales des noms, Québec », (consulté le 8 avril 2018).
7. TRUDEL, Marcel. *Saint-Narcisse-de-Champlain. Au cœur de la Batiscan.* Municipalité de Saint-Narcisse, Saint-Narcisse, 2001, 214 pages.
8. Saint-Stanislas, dans la MRC des Chenaux.
9. DESCHAMPS, Clément E. *Municipalités et paroisses dans la province de Québec,* Québec, L. Brousseau, 1896.
10. BAnQ. Minutier de Robert Trudel, 8 mars 1852.
11. DESCHAMPS, Clément E. *op. cit.,* L'érection canonique de la paroisse de Saint-Narcisse date du 14 juin 1851.
12. Bibliothèque et Archives du Canada. *Recensement du Bas-Canada de 1831,* microfilm C-723, paroisse de Saint-Stanislas.
13. DESCHAMPS, Clément E. *op. cit.*
14. COSSETTE DESSUREAULT, Thérèse et Thérèse LAFONTAINE COSSETTE. « Louis, père et Louis Cossette fils », *Le trait d'union*, fĕvrier 2000, p 8-13.
15. SAINTONGE, Jacques. « Jean Cosset », *Nos Ancêtres*, vol. 4, Sainte-Anne-de-Beaupré, 1983, p. 49-55.
16. BOUCHARD, Gérard, Jean MORISSETTE et Kevork KOULADJIAN. « La statistique agrégée des patronymes du Saguenay et de Charlevoix comme indicateurs de la structure de la population aux XIX^{e} et XX^{e} siècles », *Cahiers québécois de démographie*, 16 (1), 67-98. doi:10.7202/600608ar.
17. DUCHESNE, Louis. *Op. cit*.

RETROUVER NOS ANCÊTRES BRETONS

Retrouver ses ancêtres bretons, 128 pages. Par Yan Guillerm. Publié aux Éditions Arts et Culture, 2016. Disponible au coût de 12 € de Geneanet Boutique - *www.geneanet.org/boutique/index*.

Nous comptons tous, ou presque, des Bretons dans notre ascendance. Voici un guide dédié aux ancêtres bretons. La Bretagne a été rattachée à la France il y a près d'un demi-millénaire, ses archives d'Ancien Régime présentent des caractéristiques propres. Le droit ancien n'était pas celui du reste du royaume. On y trouve des institutions comme les décrets de mariage ou le bail à domaine congéable avec sa dévolution successorale au profit du juveigneur (le plus jeune enfant). La fiscalité de la province ignorait la taille et la gabelle, mais connaissait le fouage et la capitation. Les inventaires après décès n'étaient pas dressés par des notaires, mais par les greffiers des tribunaux. Ce guide nous explique tout cela. C'est un outil essentiel pour enrichir notre généalogie d'informations pertinentes. À se procurer.

DES ÉPIDÉMIES MORTELLES EN NOUVELLE-FRANCE TOUS LES SEPT ANS?

par Marie-Andrée Brière, Ph. D.(2081)

Illustration 1. Hôtel-Dieu de Québec en 1639. James Duncan, 1853. Archives de la ville de Montréal, MB099-1-02-P4

Un cycle épidémique de sept ans a été découvert au Québec dans la deuxième moitié du 18e siècle par Alain Gagnon, professeur au Département de démographie de l'Université de Montréal. En analysant la mortalité au Québec entre 1680 et 1799, Alain Gagnon a d'abord remarqué un fait intrigant à propos d'épidémies bien connues de variole, maladie très contagieuse qui a frappé les premiers colons du Québec en 1703, puis en 1733.

Dans un entretien accordé à la revue *Les Diplômés*, l'auteur nous informe que :

> « *Trente ans séparent les deux épidémies et l'on observe que l'augmentation de la mortalité pendant l'épidémie de 1733 ne concerne que les moins de 30 ans; ceux plus âgés auraient acquis une immunité au virus après y avoir été exposés en 1703. La taille et la densité de la population étaient encore trop faibles pour qu'un cycle se mette en place* ».

Or, tout a changé après 1740.

L'auteur et son équipe ont observé que, lorsqu'il y a beaucoup de naissances, un réservoir de personnes non immunisées se constitue. Celles-ci sont donc plus susceptibles d'être infectées, créant ainsi des épidémies pouvant revenir plus rapidement. Après 1740 et jusqu'à la fin du siècle, les chercheurs ont observé un cycle de sept ans se dessinant nettement. Le hasard n'est pas responsable de ce cycle épidémique.

> « *Ce cycle s'explique par la taille de la population à l'époque et sa densité, indique Alain Gagnon. En Europe, où la population était plus* grande *et plus dense, les cycles étaient plus courts avec des épidémies qui revenaient plutôt tous les cinq ou six ans* », d'expliquer M. Gagnon.

La variole, probable cause

Les chercheurs ont tenté de déterminer la maladie infectieuse responsable de ce cycle de sept ans. C'est à partir des registres paroissiaux qu'ils ont tout d'abord tenté de trouver la cause de ces épidémies. Malheureusement, les données des registres paroissiaux du Québec ancien ne mentionnent que très rarement la cause des décès. Ces données ne leur ont pas permis de faire la preuve que la variole a frappé à chacune des pointes épidémiques. Par contre, les chercheurs ont retrouvé dans des documents anciens des mentions que la variole avait été particulièrement violente certaines années.

> « *Les prêtres écrivaient la cause seulement lorsqu'elle était spectaculaire, mais il était très commun de voir des enfants mourir dans les périodes d'épidémie, relate le démographe. Vers 1750, soit un* peu *avant la Conquête, plus de la moitié des enfants nés à* Montréal mouraient *avant d'atteindre un an. Cependant, dans les documents anciens consultés, nous constatons que les données colligées correspondent aux années où le nombre de décès montait en flèche* », de préciser le chercheur.

Il faut nous rappeler que la variole faisait encore à la fin du XIXe siècle, énormément de ravages en Europe et au Québec. Elle a été déclarée éradiquée en 1980 par l'Organisation mondiale de la santé, à la suite d'une campagne de vaccination à l'échelle de la planète.

Des pressions environnementales

Les chercheurs se sont aussi demandé si les conditions environnementales influaient sur la mortalité des enfants de moins de sept ans. Ils ont donc regardé notamment les données sur la température de l'époque et le manque de précipitations.

Ils ont constaté que les variables environnementales que l'on peut associer aux carences alimentaires avaient eu un effet sur le taux de mortalité des enfants de moins de sept ans. Mais cette corrélation n'était visible que lors des années où il n'y avait pas de pointe épidémique. Comme le rappelle M. Gagnon, la variole frappait tout le monde, riche ou pauvre.

Pour nous, généalogistes, il est intéressant d'apprendre que c'est grâce à la base de données du PRDH que les chercheurs ont pu reconstituer un portrait de la population québécoise du début de la colonie jusqu'en 1799.

Avec la récente *Infrastructure intégrée des micros données historiques de la population québécoise*, fruit des efforts de chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi (initiateurs du projet), de l'UdeM, de l'Université du Québec à Trois-Rivières et de l'Université Laval, il est maintenant possible de poursuivre les analyses jusqu'en 1850.

Comme le rappelle Alain Gagnon, l'intérêt de ce nouvel outil est de suivre la croissance de la population du Québec et ses familles nombreuses. Est-ce que ce cycle épidémique de sept ans s'est poursuivi jusqu'en 1850? Ou bien, à l'instar de l'Europe, ce cycle s'est-il raccourci? Ces questions feront l'objet d'une prochaine recherche. À suivre donc!

1. Les Diplômés. Printemps 2019
2. Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal, sous la direction de Lisa Dillon

CHRONIQUE

Détour dans l'histoire

LA COUTUME DE PARIS

par Diane Thibault (2742)
généalogiste GFA

La Coutume de Paris est le recueil des lois civiles de la prévôté de Paris codifiées en 1510 et révisées par la suite en 1579-1580 en fonction de la jurisprudence. Elle comporte alors 362 articles.

La Coutume de Paris ne dispose ni en droit public ni en droit criminel, mais uniquement sur les matières civiles. Elle traite des fiefs, des censives et des droits seigneuriaux, des droits des époux dans la communauté de biens, des dons, des testaments et enfin des successions.

> ***« En vertu de la Coutume de Paris, la femme est soumise à son père tant qu'elle est mineure et ne peut se marier, se lancer en affaires ou signer un contrat sans son consentement. Une fois mariée, la femme demeure inapte juridiquement et doit s'en remettre à son mari pour la gestion de leurs biens. Les seules femmes qui détiennent une autonomie juridique sont les femmes adultes non mariées, qu'elles soient veuves ou célibataires[1]. »***

La Coutume de Paris est introduite en Nouvelle-France en 1627, puis devient le seul système juridique de la Nouvelle-France en mai 1664 et en Louisiane jusqu'en 1763. C'est le roi Louis XIV qui promulgue la Coutume de Paris comme unique source de droit dans les colonies. Elle reste en vigueur au Québec jusqu'en 1866 à côté du droit public anglais. L'incapacité juridique de la femme mariée continue sous le Code civil du Bas-Canada. Ce n'est qu'en 1964 qu'elle disparaîtra grâce à une loi de l'Assemblée nationale[2].

Les deux grands pôles du droit coutumier sont la règle de l'égalité entre les héritiers et la protection des intérêts familiaux. Le contrat de mariage est sans doute le plus important de tous ceux qui se font entre les hommes puisqu'il sert de fondement à la vie civile, au repos des familles et au bien de l'état.

La Coutume est très complexe dans ses règles et dans ses applications. Si les époux n'ont pas de contrat de mariage, la coutume s'applique automatiquement jusqu'au jour du décès de l'un des conjoints. L'homme et la femme font communs en biens meubles et immeubles, biens acquis durant le mariage et également des dettes contractées pendant et même avant le mariage. Les propres (biens personnels) ne sont pas inclus dans le contrat de la communauté.

Lors du décès d'un conjoint, la division se fait comme suit : la moitié des biens vont au conjoint survivant. Si c'est l'homme qui décède le premier, en plus de cette moitié, la femme a droit à son douaire, un montant dont l'avait doté son époux afin d'assurer sa survivance. L'autre moitié était divisée entre les enfants généralement en parts égales.

Lorsqu'une femme se mariait, elle devenait inapte juridiquement et ne pouvait par elle-même conclure des affaires à moins d'avoir la permission écrite de son mari. Lorsque le mari décédait, la femme retrouvait ses droits de faire des affaires et d'administrer ses biens. La Coutume de Paris laissait donc, par son cadre juridique, la possibilité aux femmes célibataires et aux veuves un éventail assez grand de possibilités.

Étudions ici la situation de l'une d'entre elles : Marie-Anne Barbel, marchande et entrepreneure. Elle est née à Québec le 26 août 1704[3]. Elle a 20 ans lorsqu'elle épouse Louis Fornel le 31 décembre 1723 à Notre-Dame de Québec[4]. Ils sont issus tous les deux de familles aisées et de riches commerçants bourgeois. Louis Fornel est le fils de Jean Fornel, marchand, et de Marie-Thérèse Levasseur. Jean Fornel est décédé au moment du mariage de son fils Louis. Marie-Anne Barbel est la fille de Jacques Barbel, notaire royal et juge bailly de Beaupré, et Marie-Anne Lepicard/Picard. Le couple s'unit sous le régime de la communauté de biens selon la Coutume de Paris. C'est le mari qui gère les biens y compris ceux que Marie-Anne a apportés dans la communauté. Elle ne jouit que de ses biens propres.

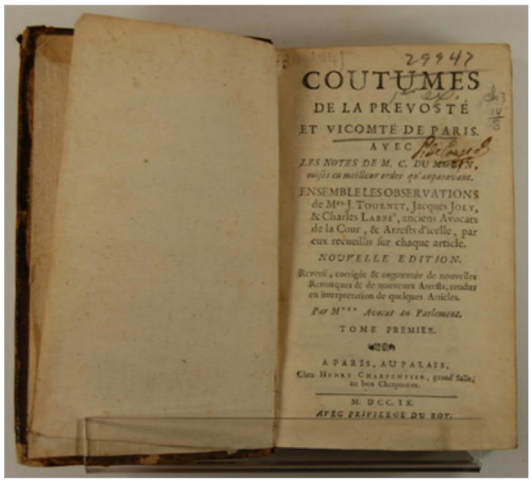
29947
COUTUMES
DE LA PRÉVOSTÉ
ET VICOMTÉ DE PARIS,
AVEC
LES NOTES DE M. C. DU MOULIN,
ENSEMBLE LES OBSERVATIONS
de Mrs Tournet, Jacques Joly,
& Charles Labbé, anciens Avocats
de la Cour, & Arrêts d'icelle, par
eux recueillis sur chaque article.
NOUVELLE EDITION.
Revûe, corrigée & augmentée de nouvelles
Remarques & de nouveaux Arrêts, rendus
en interprétation de quelques Articles.
Par Mrs Avocat au Parlement.
TOME PREMIER.
A PARIS, AU PALAIS,
Chez Henry Charpentier, grand Salle,
au bon Chrestien.
M. DCC. IX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Illustration 1. La Coutume de Paris. Bibliothèque nationale de France.

Marie-Anne en tant que femme mariée souffre donc d'incapacité juridique presque totale. Le couple est financièrement bien nanti et fait partie de la classe des marchands bourgeois aisés. Le couple a 14 enfants, dont 5 seulement atteindront l'âge adulte. Pendant ces 22 années, Fornel s'occupe de commerce et réussit bien. Il développe dans le Labrador le commerce des fourrures. Pendant ce temps, c'est Marie-Anne qui, par une procuration signée par son mari, agit comme fondée de pouvoir. Elle est donc initiée aux affaires. Au décès de son mari en 1745, elle a 41 ans et 5 enfants mineurs à sa charge. Son statut de veuve ne lui impose aucune restriction. Son action s'inscrit dans la communauté des entreprises de son mari. Elle achète de nouvelles propriétés dans la ville de Québec, acquiert la ferme de Tadoussac, ouvre une poterie à Québec. Elle sait diversifier son portefeuille. Elle se fait donc une solide réputation de femmes d'affaires parmi ses contemporains.

Illustration 2. La Maison Barbel à Québec. Photographie de l'auteure.

Mais la guerre avec les Anglais vient donner un coup dur aux affaires de Marie-Anne Barbel. Elle perd la ferme de Tadoussac et la poterie. En 1765, elle fait dresser la liste de ses biens. En 1771, elle rend compte à ses enfants de sa gestion des biens de la communauté. À la mort de Louis Fornel, les biens n'ont pas été partagés entre la veuve et les enfants. Ils étaient tous mineurs et vivaient dans la communauté, celle-ci n'ayant pas été dissoute par la mort du père. Le partage des biens a lieu 32 ans après le décès de Louis Fornel. Malgré les pertes occasionnées par la guerre, les 5 enfants recevront plus de 6 000 livres chacun (somme assez considérable pour l'époque). Il restera à Marie-Anne Barbel, la somme de 13 000 livres, ce qui lui permettra de prendre une retraite aisée. Marie-Anne Barbel décède à l'âge de 90 ans. Avant de mourir, elle rédige un testament devant notaire où elle lègue à sa fille Françoise la somme de 300 livres et à Louise la somme de 150 livres. Elle institue Joachim Charles[5], époux de sa fille Louise, légataire universel de tous ses autres biens meubles et immeubles. Marie-Anne Barbel ne s'est jamais remariée.

Marie-Anne Barbel a su profiter des avantages de la Coutume de Paris qui lui permettait lors de son veuvage de conclure ses propres affaires. C'est ainsi qu'elle prit la tête de la communauté et qu'elle devint une femme d'affaires compétente et reconnue par ses pairs.

---

1 DICKINSON, John, A. et Brian Young. Brève histoire socio-économique du Québec. [En ligne], *http://www.pariciliademocratie.com/approfondir/territoire-et-constitutions/201* (page consultée le 20-09-2018).

2 Dickinson, *op. cit*.

3 Institut généalogique Drouin, Généalogie Québec, *http://www.institutdrouin.com/* . [En ligne] (Page consultée le 20-09-2018).

4 Institut généalogique Drouin, Généalogie Québec*, op. cit.*

5 Charles Joachim Antoine Parent est le fils de Louis Parent et Suzanne Blanchon. Il épouse Louise Marguerite Fornel le 9 janvier 1758 à Notre-Dame de Québec.

MIQUELON, Dale, Barbel, Marie-Anne (Fornel). [En ligne], *http://biographi.ca/fr/bio/barbel_marie_anne_4F.html* (page consultée le 20-09-2018).

THIBAULT, Diane. Photo de la maison Barbel à Québec, prise à Québec le 21-06-2018.

CHRONIQUE

Détour dans l'histoire

Les cordonniers d'hier à aujourd'hui

par Marie-Andrée Brière, Ph. D. (2081)

Jadis, la cordonnerie était un art, les cordonniers étant alors considérés comme des artistes et en France, ils étaient réunis en confrérie et exerçaient comme compagnons dont le patron était Saint-Crépin. Cette confrérie occupait une des premières places dans l'échelle des corporations, avant celle des peintres, des sculpteurs ou des imagiers.

Le mot cordonnier vient de Cordoue, ville d'Espagne où l'on fabriquait un cuir de bouc ou de chèvre nommé *cordouan* et l'appellation des gens pratiquant ce métier était quelque peu différente, on les nommait cordouanniers. Le métier était divisé en plusieurs branches, chacune ayant une spécialité. Il y avait les cordonniers, les vachers, travaillant le cuir de vache, les sueurs faisaient la couture, les savetiers faisaient les souliers, les carreleurs posaient les carreaux à la semelle des souliers, les formiers formaient le cuir en chaussure, les talonniers s'occupaient des talons et les galochiers qui fabriquaient des chaussures au-dessus de cuir et à la semelle de bois[1].

COMMERCE ET FABRICATION DE CHAUSSURES EN NOUVELLE-FRANCE

Le travail de cordonnier débute en Nouvelle-France au XVIIe siècle, avec l'arrivée des premiers colons. À l'époque, les métiers ne sont pas régis par des statuts et règlements comme c'est le cas en France, et ce, malgré les demandes répétées de l'intendant Talon[2] qui considérait que les productions de qualité exigeaient des règles strictes, une surveillance des artisans aussi. Il n'y a pas de cloisonnement des métiers reliés à la transformation de la matière et à la fabrication d'objets chez les peaussiers, les chamoiseurs, les ceinturiers, savetiers, etc. Les tanneurs, par exemple, emploient, en toute liberté, les méthodes réservées à d'autres artisans, alors que les cordonniers et les selliers dépassent les fonctions originales auxquelles leur titre leur donne droit en France.

À Québec, Charles Aubert de La Chesnaye s'est associé à Jean Larchevêque dans l'exploitation d'une tannerie. Le marchand a par ailleurs été accusé en 1664 d'avoir vendu des chaussures à un prix dépassant le tarif imposé. Même s'il est difficile d'établir un lien direct entre les activités de ces deux personnages, la présence de ces artéfacts met en évi-

dence la production des artisans de la colonie. Tandis que les tanneurs traitaient les peaux de bovins, de loups-marins et de cervidés, les cordonniers réparaient et fabriquaient des chaussures robustes, des « bottes sauvages » et, à l'occasion, des souliers plus fins qui rivalisaient avec les importations françaises. Plusieurs cordonniers habitaient dans les environs, notamment rue du Sault-au-Matelot. Les niveaux de plage et les latrines des sites archéologiques voisins contenaient d'ailleurs de nombreux fragments de chaussures[3].

D'abord pourvus en peaux ouvrées dans les manufactures royales de France ou apprêtées des tanneurs privés, les habitants de Québec voient en 1668, la première tannerie s'ériger à la Pointe-Lévy. Menée par un maître tanneur venu de France quelques années auparavant, l'entreprise ne tarde pas à prospérer et à inspirer d'autres maîtres tanneurs et marchands.

Les tanneurs et marchands de la colonie se procurent, à forfait, la matière première chez les bouchers, fournisseurs principaux de peaux de mouton, de bœuf, de vache et de veau; la chasse et la pêche agrandissent également l'éventail des peaux à traiter : vache de mer, loup marin, orignal, chevreuil et ours. Les opérations du tannage rappellent celles en vigueur en France, à part quelques modifications. La grande majorité de la production est constituée de cuirs résistants destinés aux chaussures, aux bottes robustes et aux harnais.

Entreprises avec ténacité, les tanneries ne cessent d'augmenter et de progresser en Nouvelle-France. Malgré des frais d'exploitation élevés, les tanneries subsistent du fait sans doute qu'il existe un besoin pressant de cuirs et qu'on peut se procurer une grande variété de peaux. D'abord assurées par des maîtres artisans de France, les tanneries deviennent vite l'apanage des marchands et des négociants suffisamment riches pour les exploiter.

Un engouement certain se développe pour la tannerie et le commerce des peaux, si bien que, pour maintenir la qualité du produit, l'intendant Raudot doit intervenir pour en limiter le nombre et assurer la qualité des cuirs mis en vente. En 1706, il décrète :

> « *…que les nommés Charest, Larchevêque, Thibierge, Jahan et Dedieu pourront seuls dans le gouvernement de Québec, tanner les cuirs et les vendre; défense à eux d'en exposer en vente avant qu'ils aient la qualité propre pour être employés; défense à tous autres de vendre des cuirs tannés à peine de trois livres d'amende*[4]. »

Après cette date, c'est le pouvoir civil, mandaté par Québec qui assurera le prix et la qualité des peaux.

Le cordonnier de Nouvelle-France fabrique des souliers français, des mocassins, des mules et des pantoufles, alors que le sellier s'occupe des harnais, des dossières, des selles, des courroies et des colliers pour chiens et chevaux. Confronté à un rude climat, l'artisan cordonnier est forcé d'offrir à sa clientèle un soulier aussi robuste que chaud et de modifier ses modèles. L'artisan cordonnier dépend des tanneries pour s'approvisionner en cuir de qualité et ainsi répondre adéquatement aux commandes de l'armée.

Il y aura peu de changements dans l'art et la pratique de la cordonnerie même après la Conquête ce jusqu'au XVIIIe siècle. Seuls, les modèles de chaussures et de bottes militaires se modifient[5].

Illustration 2. Le travail de cordonnerie. Berlin, vers 1880. Wikimedia Commons

À L'AUBE D'UNE RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Au XIXe siècle, on innove dans les tanneries et les manufactures de chaussures, ces innovations touchent l'utilisation de l'énergie, la technologie, l'organisation du travail et la concentration des capitaux. Mais ce n'est qu'à la fin du siècle que les tanneries connaissent des changements significatifs dans leurs modes de production. En effet, tant au Haut-Canada qu'au Bas-Canada, les peaux sont traitées de façon artisanale; encore aujourd'hui, des tanneries canadiennes traitent les cuirs de cette manière. Mais les procédés américains viendront créer une concurrence féroce. Délaissant le tanin végétal au profit du chrome, le temps de tannage passe de neuf mois à cinq semaines. Les frais de production sont ainsi réduits. Le Québec est lent à adopter ce procédé et l'Ontario le devancera dans le domaine de la tannerie.

Dans la première moitié du XlXe siècle, l'artisan cordonnier québécois pratique son métier comme le faisaient ses ancêtres. Il est remplacé petit à petit par le cordonnier marchand, par le compagnon salarié de la manufacture et de la fabrique et par l'ouvrier spécialisé des grandes industries du XXe siècle. De 1810 à 1860 coexistent au Québec deux

modes de fabrication des chaussures. Le premier est traditionnel : l'artisan solitaire fabrique des chaussures sur commande. Le second est celui du cordonnier marchand qui confie à des compagnons des opérations distinctes, augmentant ainsi le rendement de son entreprise. Les ateliers commencent à grossir; la fabrication subit un début de morcellement des tâches : des compagnons travaillent à salaire dans des ateliers ou à domicile, une certaine concentration de capitaux s'organise enfin pour répondre aux frais d'une production qui augmente.

La révolution technologique, alimentée par la découverte de nouvelles sources d'énergie et la mécanisation, transforme complètement le métier de cordonnier, à partir de la deuxième moitié du XlXe siècle. Mises au point en 1845, la machine à coudre, les empeignes et les tiges Howe suppriment une tâche que les femmes effectuaient à domicile. Puis, vers 1860, l'équipement fonctionne à la vapeur, augmentant le rendement. Un contexte économique favorable allié au progrès des techniques donne à cette industrie un essor sans précédent.

Les cordonniers de l'industrie travaillent dans des conditions difficiles : ateliers insalubres, longues heures de travail, rémunération à la pièce. Ils courent les risques : se blesser, perdre leur emploi, alors que le chômage sévit, et perdre la qualification liée auparavant à la pratique traditionnelle. Ce dernier phénomène, provoqué surtout par le morcellement de plus en plus poussé des tâches oblige les ouvriers à accepter des gages médiocres puisqu'ils ne peuvent plus monnayer leur qualification pour concurrencer les ouvriers non qualifiés.

LE MÉTIER DE CORDONNIER AUJOURD'HUI

Si l'industrie de la cordonnerie est florissante au XIXe siècle, elle périclite après la Deuxième Guerre mondiale. Nous retrouvions, autrefois, des cordonniers dans tous les villages du Québec, mais aujourd'hui, on ne fait plus appel au cordonnier pour réparer les chaussures, on les jette tout simplement. Le revenu des cordonniers n'est pas suffisant pour leur permettre de maintenir une cordonnerie. Les chaussures ne sont plus, pour la plupart, fabriquées au Québec, les matières sont souvent synthétiques et on préfère en changer plutôt que de faire réparer.

Avant, on retrouvait une cordonnerie dans tous les villages, mais aujourd'hui, villes ou villages dépeignent la rareté du métier. Le métier est-il voué à disparaître? Il n'est pas rare, aujourd'hui, de retrouver, au fond d'un magasin de vêtements de travail, de chasse et de motoneige, un petit comptoir qui offre un service limité de cordonnerie. Nous sommes loin de l'entreprise qui faisait vivre une famille, qui avait fièrement pignon sur rue… Et la relève n'est pas au rendez-vous. Un métier en déclin n'attire pas les jeunes et pour les rares cordonneries encore en exploitation, il est pratiquement impossible de trouver des travailleurs compétents.

Les pratiques changent. Lorsque l'industrie du bois et les chantiers étaient florissants, les travailleurs partaient avec plusieurs paires de bottes faites spécialement pour eux. Au retour, ils les rapportaient chez le cordonnier pour qu'il les répare, refasse la semelle, refasse les coutures, etc. Aujourd'hui, on ne répare plus, on jette et on achète de nouvelles bottes de travail, tout simplement.

Alors, le métier est-il en péril? Il est à tout le moins très fragilisé, et il dépend en quelque sorte de nous tous, les consommateurs si friands de produits nouveaux. Si nous perdons cette expertise, nous appauvrissons notre savoir et n'oublions pas que le savoir, c'est la richesse d'un peuple.

1 Juignet, Michel. *La chaussure, son histoire, ses légendes, son compagnonnage et ses cordonniers célèbres*, éd. chez l'auteur, 1977, p. 19.
2 « Mémoire de Talon sur le Canada (1673) », RAPQ (1930-31) : 177.
3 Massicotte, E.-Z. «La communauté des cordonniers à Montréal», *Bulletin des recherches historiques,* 24, 4 (1918): 126-127.
4 Ordonnances des Intendants, 29 janvier 1706.
5 Lacroix, Paul (1806-1884) et Alphonse Duchesne (ill. Ferdinand Seré (1818-1855)), *Histoire de la chaussure, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, suivie de l'histoire sérieuse et drôlatique des cordonniers et des artisans dont la profession se rattache à la cordonnerie, 1852. Contenant 250 gravures sur bois*, Paris, Ed. Séré, 1852, 271 p. (Consultable sur Gallica).

DES FAMILLES NOMBREUSES AUX NOMBREUX DESCENDANTS : CE QUE RÉVÈLE UNE ÉTUDE SUR LA NOUVELLE-FRANCE

par Marie-Andrée Brière, Ph. D.(2081)

Un article de la revue *Nature Ecology & Evolution* paru dans le numéro de mai 2019 nous révèle que, contrairement à ce que nous pouvons penser, avoir de nombreux enfants n'assure en rien une descendance prospère. C'est du moins la conclusion d'une étude récente réalisée en partenariat entre les États-Unis et le Danemark, étude basée sur les données du PRDH sur la Nouvelle-France. Cette étude tend à démontrer, pour la toute première fois, que l'industrialisation a modifié la taille optimale des familles.

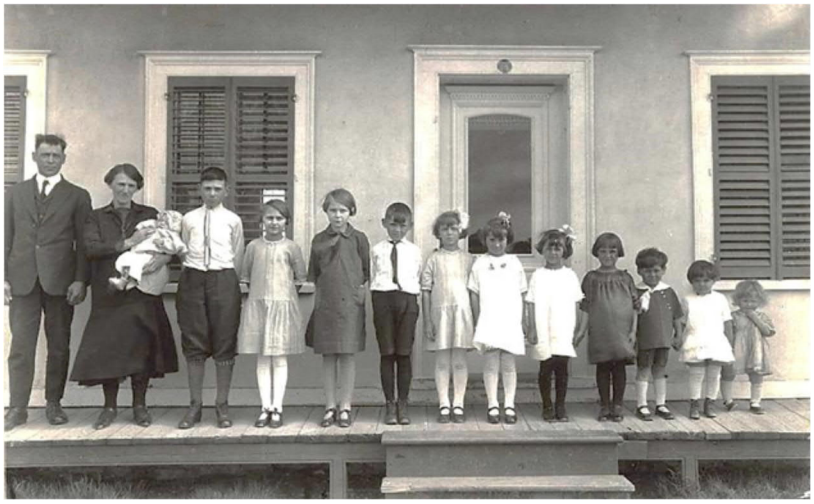

Illustration 1. Famille d'Adjutor De Montigny, Saint-Pierre - Île-d'Orléans, vers 1927. BAnQ P1000.S4.D18.P4

Les premiers arrivants en terre de Nouvelle-France qui ont eu une descendance nombreuse au fil des générations ne sont pas ceux qui ont eu le plus d'enfants, selon les dires du démographe Marc Klemp de l'Université de Copenhague, coauteur de l'étude. Selon ce dernier :

> « *À partir de dix enfants, les premiers arrivants étaient désavantagés, le nombre optimal d'enfants étant 9,5 pour, au final, une dizaine d'arrière-petits-enfants de plus que ceux qui avaient plus de dix enfants ou alors moins de neuf, et une vingtaine d'arrière-arrière-petits-enfants. Les colons qui avaient trop d'enfants pour bien s'en occuper avaient une descendance plus faible un siècle plus tard et un seul enfant pouvait faire une différence dans les soins et l'éducation accordés*. »

Les données du PRDH sur la Nouvelle-France qu'ont consultées les chercheurs ont permis de confirmer une hypothèse lancée en 2002 par le coauteur de l'étude, Oded Galor, de l'Université Brown du Rhode Island. Marc Klemp précise la pensée d'Oded :

> *« Il a fait l'hypothèse que la transition démographique a commencé avant la révolution industrielle, soit le déclin de la taille des familles, parce qu'il devenait plus important d'investir dans chaque enfant sur le plan de l'éducation. L'idée d'Oded était que la valeur de l'éducation a commencé à augmenter dès le XVIIe siècle, avant la révolution industrielle des XVIIIe et XIXe siècles. Et donc, que la sélection naturelle a favorisé les gens qui avaient un nombre moindre d'enfants, ce que nous observons dès le XVIIe siècle en Nouvelle-France.* »

Les chercheurs ont d'abord voulu vérifier l'hypothèse de la transition démographique antérieure à la révolution industrielle avec des données de paroisses anglicanes anglaises. « *Mais nous n'avions des données que pour 26 paroisses et souvent les descendants se déplaçaient ailleurs* », mentionne M. Klemp. Ils se sont donc tournés vers la base du PRDH, qui est devenue leur étalon de recherche. Ils ont constaté que les habitants demeuraient sur place et que l'on pouvait les suivre sur plusieurs générations.

Les démographes Klemp et Galor ont fait de nombreuses vérifications prenant en compte les aléas de l'histoire de la Nouvelle-France. Ils ont fait des simulations pour vérifier si les résultats étaient dus à l'arrivée soudaine des Filles du roi entre 1663 et 1673, de même qu'ils ont vérifié l'influence de la Conquête de 1759 et son impact sur les résultats de leur recherche. Dans les deux cas, les deux phénomènes sont observables. Le nombre d'enfants idéal pour assurer une descendance maximale est entre neuf et dix, et ce nombre diminue à mesure qu'on approche du XIXe siècle.

Les chercheurs ont également pris en compte l'impact d'un nombre plus ou moins grand de colons « fondateurs », et leur analyse ne tient compte que des colons nés avant 1595. Cependant, ils précisent que les résultats de leur étude tiennent la route même si on prend en compte des colons nés plus tard en France.

Nous pouvons conclure que ce n'est pas le nombre d'enfants qui assure une descendance nombreuse.

Klemp et Galor souhaitent poursuivre leur analyse après l'année 1800, limite des données du PRDH, afin de vérifier l'influence de la revanche des berceaux. À suivre!

Pour réaliser leur étude, les chercheurs ont bénéficié du soutien de la Carslberg Foundation, du Danish Research Council et de l'European Union's Horizon 2020 research and innovation programme.

Note : *Ce texte s'appuie sur une traduction personnelle de l'étude originale*
Source : Nature Ecology & Evolution, 1er avril 2019, paru dans la revue de mai 2019.

CHRONIQUE

SOUTIEN GÉNÉALOGIQUE

FRAMASERVICES, LA BOÎTE À OUTILS DES CHERCHEURS D'ANCÊTRES

par Marie-Andrée Brière, Ph. D.(2081)

Framaservices, c'est un réseau d'éducation populaire dédié à la mise en valeur des logiciels libres d'utilisation. Cet organisme a mis en ligne des services à l'usage des généalogistes. Je vous suggère de visiter le site de FRAMASOFT et d'y choisir les outils qui vous conviennent le mieux : *https://framasoft.org/*.

Voici quelques-uns de ces outils :

FRAMAPAD. C'est un outil de transcription des registres d'état civil, contrats de mariage, inventaires après décès, etc. que vous pouvez utiliser avec d'autres membres de votre famille ou cercle d'amis.
À consulter sur : *https://framapad.org*.

FRAMACALC. Il s'agit d'un tableur qui permet d'effectuer des relevés collaboratifs de registres d'état civil.
À consulter sur : *https://framacalc.org*.

FRAMINDMAP. Cet outil permet de créer des cartes mentales pour aider à schématiser les recherches généalogiques et mettre en lumière les liens qui existent entre individus.
À consulter sur *: https://framindmap.org*.

FRAMACARTE. C'est un outil qui permet de tracer le parcours d'un ancêtre, y marquer les étapes de ses pérégrinations ou encore visualiser votre généalogie sur une carte. Vous pouvez dessiner, marquer, colorier, annoter, etc.
À consulter sur : *https://framacarte.org/fr*.

CHRONIQUE

SOUTIEN GÉNÉALOGIQUE

PLUS D'INFORMATION SUR L'HISTOIRE DES MÉTIERS ANCIENS

par Marie-Andrée Brière, Ph. D.(2081)

Illustration 1. Vieux outils utilisés dans divers métiers anciens. Wikimedia Commons

Un nouvel outil s'ajoute à Geneanet, celui des métiers de nos ancêtres. Nous connaissons souvent le métier de nos ancêtres, mais en quoi consistait-il au juste? C'est ce à quoi cet outil gratuit tente de répondre.

Ainsi, qu'est-ce qui caractérise le métier de beste, de charlot ou de chandelier? Pour mieux comprendre les métiers, il suffit de consulter la rubrique *L'histoire des métiers*, à partir de l'onglet Ressources, puis Histoire des métiers. Sur la page d'accueil, il vous suffit d'entrer le nom du métier qui vous intéresse et le tour est joué!

Pour chaque métier, la page vous propose :

- **une définition du métier;**
- **la liste des variantes de ce métier;**
- **les noms de famille formés au XIIe/XIIIe siècle à partir de cette profession;**
- **la fréquence dans le temps (basée sur les données des arbres en ligne);**
- **une cartographie modulable par périodes;**
- **les familles les plus représentées ayant occupé cette profession.**

L'outil offre, de plus, la possibilité de suivre l'évolution du métier à travers la France, permettant ainsi de découvrir d'éventuels déplacements des familles.

C'est un outil de plus pour mieux connaître nos ancêtres. À consulter par tous sur *https://www.geneanet.org/metiers/*.

Le Brunch

La Société de généalogie du Grand Trois-Rivières vous invite
à son Brunch inaugurant la nouvelle année 2020
Dimanche, 12 janvier 2020, à 11 heures,
au chalet du club de golf Métabéroutin sur l'île Saint-Quentin,
niveau rez-de-chaussée.
Le coût est de 20 $.

Le conférencier invité est Monsieur René Beaudoin
Le titre de la conférence : « Être censitaire en Nouvelle-France »

Réservez tôt au 819-376-2691, par courriel (info@sggtr.com)
ou sur notre site internet (www.sggtr.com)
Bienvenue à tous!

SGGTR
100, rue de la Mairie
Trois-Rivières, Qc
G8W 1S1

CANADA POSTES
POST CANADA
Postage paid
Publications Mail
Port payé
Poste-publications
40050151

CULTUR3R
CULTURE TROIS-RIVIÈRES